



Alain THOMAS
11, rue Marcel Lebois Moricq
85 750 ANGLES
02.51.97.59.98.

**LES ROSELIÈRES A PHRAGMITE COMMUN *PHRAGMITES*
AUSTRALIS DU MARAIS POITEVIN**

INVENTAIRE 2004
EVALUATION PATRIMONIALE ET PLAN D' ACTIONS DE
PROTECTION



PARC
INTERREGIONAL
DU MARAIS
POITEVIN

Septembre 2004

SOMMAIRE

Préambule

I Méthode de travail de terrain

II Les résultats obtenus

- 2.1 Couverture géographique
- 2.2 Caractérisation des roselières du Marais Poitevin
 - 2.21 Répartition géographique
 - 2.22 Surface
 - 2.23 Les types de plantes hélophytes
 - 2.24 Présence d'eau libre
 - 2.25 Types de propriété
 - 2.26 Les activités humaines
 - 2.27 Les menaces
- 2.3 La valeur patrimoniale des roselières du Marais Poitevin
- 2.4 Menaces et contraintes de protection
 - 2.41 Menaces naturelles
 - 2.42 Menaces anthropiques

III Plan de conservation des roselières, de la flore et de la faune paludicole du Marais Poitevin

- 3.1 Définition des objectifs
 - 3.11 Les objectifs à long termes
 - 3.12 Les objectifs du plan
 - 3.13 Synthèse des objectifs
- 3.2 Plan de travail

Conclusion

Bibliographie

Annexes

PREAMBULE

Les roselières sont des habitats emblématiques des marais et zones humides. Ancrées dans l'imaginaire comme des lieux de mystères et hostiles à l'Homme, outre leurs intérêts biologiques, elles sont un élément essentiel dans un paysage de marais.

Paradoxalement, le Marais Poitevin, seconde zone humide française par sa surface (107 000 ha), compte très peu de véritables roselières. Si les roselières linéaires de bords de fossés sont encore fréquentes, les massifs sont rares et la perception visuelle de la présence des roselières dans le Marais Poitevin que nous pouvons avoir est supérieure à ce qu'elle est réellement. Lors de la cartographie des habitats du site Natura 2000 Marais Poitevin (64 000 ha), seulement 53 ha de roselières mais aussi de mégaphorbiais ont été inventoriés soit 0,08 % de la surface étudiée.

Malgré tout, ces roselières sont un lieu de vie pour de nombreuses espèces qui participent largement à l'intérêt biologique de la région. Rares et menacées, les roselières n'ont jusqu'à présent bénéficié que de très peu d'intérêt de la part des naturalistes et environnementalistes du Marais Poitevin, les enjeux de préservation des prairies naturelles ayant fort logiquement accaparé l'attention des protecteurs.

Le document présenté ici s'insère dans une dynamique récente dont l'objectif est de combler le déficit d'actions de protection des roselières du Marais Poitevin.

Il vise principalement les roselières à Phragmites mais intègre également les roselières basses (cariçaies, Jonchaie, scirpaie maritime...) si leurs surfaces ou leur valeurs biologiques (habitat d'espèces) le justifient. De même, si ce travail est orienté vers les roselières en plein (massif), dans certains cas, les roselières rivulaires ont été retenues dans les zones de forte densité du linéaire ou bien en raison de la présence d'espèces remarquables.

La première partie du document dresse un état des lieux des roselières, de leurs valeurs biologiques de leurs états de conservation et des menaces réelles ou potentielles.

La seconde partie, plus prospective propose un plan d'action afin d'orienter et de coordonner les actions de préservations nécessaires.

Commandée par le **Parc Interrégional du Marais Poitevin**, cette étude a été mise en œuvre pour sa phase d'inventaire de terrain par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour la partie Charente-maritime, par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres en Deux-Sèvres et par Alain THOMAS en Vendée ainsi que pour la synthèse des résultats et la rédaction du plan d'action. Par ailleurs, Emmanuel JOYEUX, Conservateur de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon partie Vendée (ONCFS) nous a aimablement renseigné sur les roselières de la Réserve Naturelle, du Port de l'Épine (85-23) et de la Prée Mizotière (85-24).

I METHODE DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

Les objectifs de la phase d'inventaire étaient :

- de réaliser un **inventaire exhaustif des roselières en plein à Phragmite commun** du Marais Poitevin
- de prendre en compte les autres types de roselières sur des critères de surface ou de valeur biologique remarquable
- d'identifier **pour chaque site la valeur biologique et les menaces éventuelles**
- de réaliser une cartographie générale de localisation de ces roselières

Ce travail s'est appuyé sur la connaissance du terrain des intervenants qui a été complété par des missions de prospections afin de rechercher d'éventuelles roselières inconnues et d'affiner les informations relatives aux sites connus.

A la suite de cela, des fiches descriptives synthétiques ont été rédigées pour chaque site, apportant des informations sur :

- la surface et le type de roselière
- l'hydraulique
- les activités humaines, les types de propriété...
- les menaces
- la faune et la flore
- éventuellement les mesures de protection à mettre en œuvre

C'est l'analyse de ces données brutes qui a permis d'identifier les grands axes de protections des roselières du Marais Poitevin par leur déclinaison en différents niveaux d'objectifs et avec l'élaboration d'un plan d'actions sous la forme d'un catalogue de fiches.

Ce type d'articulation offre une certaine cohésion d'intervention à l'échelle de la région naturelle et préserve une liberté d'action sur chaque site permettant d'avancer le travail localement sur certains sites tout en s'affranchissant de blocages éventuels existant sur d'autres.

II LES RESULTATS OBTENUS

2.1 Couverture géographique

La couverture géographique de l'étude a été optimale, sur l'intégralité du Marais Poitevin au sens de la zone humide. Nous pouvons donc prétendre ici à une exhaustivité quasi complète de l'inventaire et avec une presque certitude, il ne doit pas exister de roselière importante à Phragmite commun qui n'ait été inventoriée.

En ce qui concerne les roselières rivulaires (qui ne faisaient pas l'objet principal de ce travail) seul les plus riches ou les zones de très forte densité de linéaire ont été retenues. Toutefois, l'essentiel de ces roselières d'intérêt biologique est intégré à cet inventaire et là aussi le niveau d'exhaustivité du travail est très bon.

Au niveau de l'analyse descriptive des sites les connaissances sont parfois inégales, certaines roselières bénéficiant de suivis naturalistes depuis plusieurs années. Nous retrouvons cette même hétérogénéité des connaissances pour ce qui touche aux activités humaines, la gestion hydraulique...

Malgré tout le niveau de renseignement des fiches est très satisfaisant et permet une bonne analyse générale de la situation.

2.2 Caractérisation des roselières du Marais Poitevin

2.21 Répartition géographique

Ce sont donc **52** sites qui ont été retenus, comprenant 37 roselières en plein et 15 roselières ou groupes de roselières linéaires pour un total estimé de **113,79 ha**.

Tableau I : Répartition géographique des roselières du Marais Poitevin (2004)

	Ouest Canal de Luçon	Ouest axe Curé / Vendée	Est axe Curé / Vendée	Total
Roselières en plein	16	7	14	37
Superficie	36,30 ha	18,55 ha	27,40 ha	82,25 ha
Roselières linéaires	4	8	3	15
Superficie	4,65 ha	19,32 ha	7,57 ha	31,54 ha
Total de sites	20	15	17	52
Total superficie	40,95 ha	37,87 ha	34,97 ha	113,79 ha

Les roselières sont essentiellement concentrées dans la moitié Ouest du Marais (Ouest axe Curé / Vendée), ce qui est encore plus marqué pour les roselières linéaires que pour les roselières en plein.

Deux secteurs sont d'une grande importance pour les roselières :

- le **bassin du Lay** regroupant des roselières rivulaires, 8 roselières en plein auxquelles ont peut ajouter la roselière de la Belle-Henriette et celle du communal de Curzon.

- le **bassin des boucles de la Sèvre Niortaise**, qui comprend essentiellement un réseau dense de roselières rivulaires souvent très larges et quelques roselières en plein

En dehors de ces périmètres, il faut mentionner les secteurs de **l'Ouest du Lay** et les communes de **Champagné-les-Marais** et de **L'Île-d'Elle**.

2.22 Surface

La surface des roselières du Marais Poitevin est faible avec une moyenne de 2,22 ha pour les roselières en plein et de 2,10 ha pour les roselières rivulaires. Un seul site dépasse les 10 ha (Lagune de la Belle-Henriette). Treize sites couvrent moins de 1 ha.

Il est certain que pour des espèces comme le Butor étoilé *Botorus stellaris* ou pour le développement de populations d'espèces comme la Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*, le manque de vastes massifs de roselières est un facteur limitant important.

Graphique 1 : Répartition par surface des roselières du Marais Poitevin (2004)



2.23 Les types de plantes héliophytes

Le Phramite commun *Phragmites australis* est l'héliophyte dominante des roselières du Marais Poitevin. Il est présent sur la quasi-totalité des sites (50) et 14 roselières ne sont composées que de cette plante.

Tableau II : Les plantes héliophytes dominantes des roselières du Marais Poitevin (2004)

Hélophytes	Nombre de sites
Phragmite commun	42
Massettes	2
Marisque	1
Scirpe maritime	1
Baldingère	1

Tableau III : La diversité des hélophytes des roselières du Marais Poitevin (2004)

Hélophytes	Phragmite commun	Massettes sp	Grands carex	Iris faux acore	Joncs sp	Scirpe maritime	Baldingère	Marisque
Nombre de sites de présence	50	17	34	20	22	6	5	4

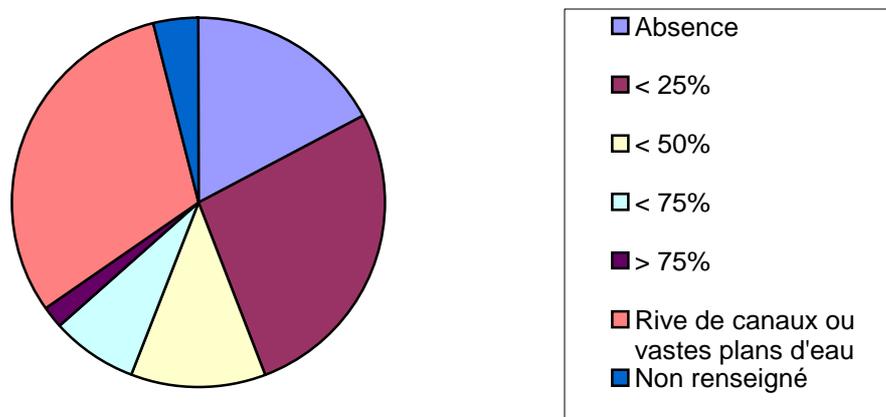
2.24 Présence d'eau libre

La présence d'eau libre dans les roselières ou à leur contact est un facteur très important influant sur leur faune et leur flore. La majeure partie des roselières comporte des espaces d'eau libre ou borde des canaux et rivières. Seulement 17 % des roselières ne possèdent pas d'espace d'eau libre, ce sont pour l'essentiel des roselières de déprise agricole, le plus souvent avec un déficit d'inondation pour remplir un rôle satisfaisant pour l'avifaune paludicole.

L'eau permet la présence d'espèces d'oiseaux comme les anatidés ou le développement de plantes aquatique demandant de la lumière, donc cela influe favorablement sur la biodiversité des roselières du Marais Poitevin.

Graphique 2 :

Surface d'eau libre des roselières du Marais Poitevin (2004)

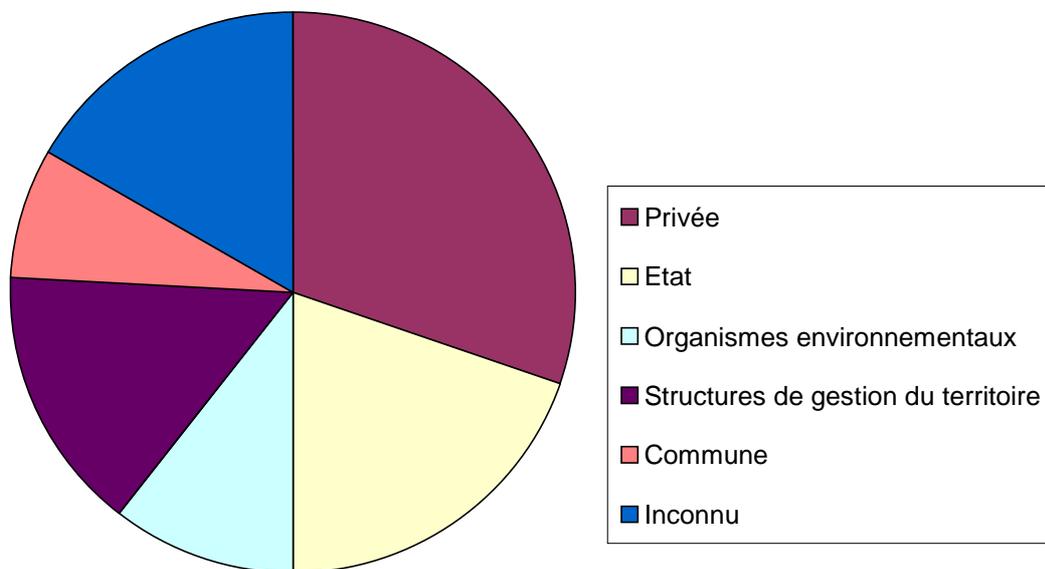


2.25 Types de propriété

La répartition foncière des roselières est très variée. La part du privé et des structures de type syndicat de marais est majoritaire (30 sites). La part de l'Etat est importante. Soit intégrées au Domaine Public maritime ou au Domaine Public fluvial, **13 sites sont tout ou partie propriété de l'Etat**. Cinq roselières appartiennent à des communes et 7 **sont en totalité ou en partie propriété d'organismes environnementaux comme le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres...** Les sites dont la propriété nous est inconnue sont probablement des sites privés.

Nous retiendrons que 20 sites sont soit propriété de l'Etat soit d'organismes environnementaux, ce qui devrait faciliter des actions de préservation voir de développement de ces roselières.

Graphique 3 :
Types de propriété des roselières du Marais Poitevin (2004)



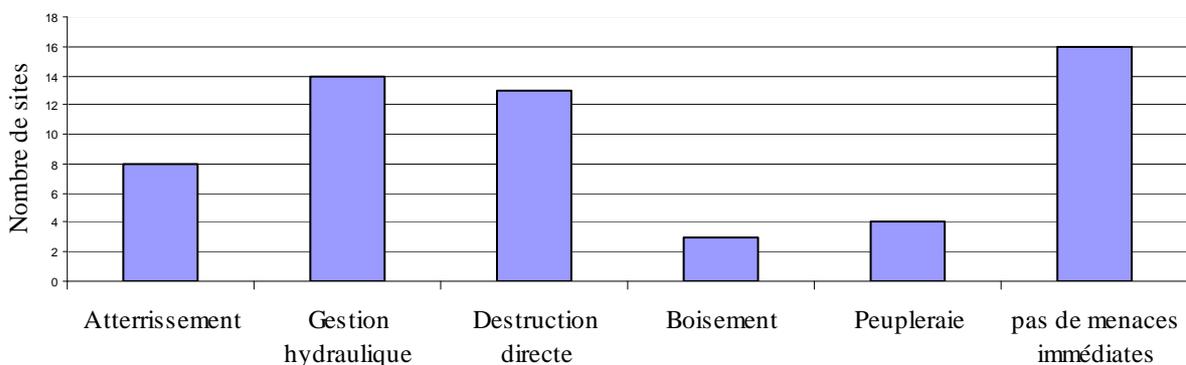
2.26 Les activités humaines

Les roselières du Marais Poitevin ne font l'objet d'aucune exploitation professionnelle spécifique. La chasse est y est souvent pratiquée et parfois la pêche. Dans un certain nombre de cas, les roselières sont accessibles au bétail pâtureant les parcelles voisines. **L'activité agricole est néanmoins fortement marquante pour les roselières indirectement ou directement, en particulier au travers de la gestion hydraulique du Marais.**

2.27 Les menaces

Le niveau de conservation des roselières du Marais Poitevin n'est pas bon. Les 2/3 des sites présentent des menaces notables, à brèves échéances, de disparition ou de dégradations importantes. **Les menaces directes de destructions du fait de comblements, mise en culture... concerne 25% des sites.** Les problèmes de gestion hydraulique (niveau d'eau instables ou trop faibles au printemps) concerne près de 27 % des sites et 15 % sont en cours d'atterrissement rapides. **Il apparaît que c'est l'existence même des roselières et surtout de leurs capacités à accueillir la faune paludicole qui sont menacées dans le Marais Poitevin.** Les menaces sont souvent liées aux activités humaines, le plus souvent agricoles et y remédier demande une révision de la gestion hydraulique des sites, des travaux de restauration et souvent une action foncière ou des conventions de gestion.

Graphique 4 : Roselières du Marais Poitevin - Principales menaces identifiées (2004)



2.3 La valeur patrimoniale des roselières du Marais Poitevin

L'avifaune

L'avifaune est probablement le groupe pour lequel les roselières présentent le plus grand intérêt. Dans le Marais Poitevin ce sont près de 50 espèces qui utilisent les Phragmitaies et les autres types de roselières et 9 d'entre elles sont particulièrement inféodées à ces formations végétales (Blongios nain *Ixobrychus minutus*, Rousserolle turdoïde...).

Si l'on considère les plans d'eau, vasières, buissons ou ronciers... associés aux roselières l'avifaune de ce complexe d'habitats compte dans la région plus de **110 espèces**.

Suivant les espèces ou la saison, la roselière va remplir différentes fonctions, comme site de nidification, d'alimentation ou de dortoir. En période internuptiale, les roselières sont visitées par des espèces qui peuvent apparaître comme inattendu ici. Il s'agit des Hironnelles de rivage *Riparia riparia* ou de Cheminée *Hirundo rustica* ou bien de l'Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* qui forment des dortoirs de souvent plusieurs milliers d'individus dans les Phragmitaies, de juin à septembre. D'autres espèces liées aux milieux boisés comme le Pinson des arbres *Fringilla coelebs*, le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*, la Mésange bleue *Parus caeruleus*, ou des habitats ouverts comme le Bruant proyer *Miliaria calandra*, forment également des dortoirs ou bien hivernent au sein des roselières.

L'avifaune des roselières du Marais Poitevin couvre un large panel d'espèces intégrant des sédentaires, des migratrices nordiques ou transsahariennes, des espèces strictement inféodées à ce milieu et d'autres ne l'utilisant que lors d'une petite phase de leur cycle biologique. Il en résulte un intérêt permanent des roselières du Marais Poitevin tout au long de l'année.

Néanmoins, pour l'essentiel, l'intérêt ornithologique des roselières repose sur les espèces nicheuses. La plupart des familles d'oiseaux d'eau reproducteurs du Marais Poitevin ont des représentants dans les roselières (Ralidés, Ardéidés ? , Anatidés, Rapaces, Passereaux). Certaines se rencontre quasi exclusivement dans les roselières comme les Rousserolles et d'autres y ont une part plus ou moins importante de leurs populations locales comme c'est le cas pour la Sarcelle d'été *Anas querquedula* ou le Busard des roseaux *Circus aeruginosus*.

La valeur patrimoniale de ces espèces est importante. Le Busard des roseaux et le Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* sont inscrits à l'annexe I de la Directive CEE 79-409 "Oiseaux" et plusieurs autres sont considérées comme déterminantes dans les régions Pays de la Loire ou Poitou-Charente. Elles ont des populations réduites et souvent en déclin au niveau régional ou national : Locustelle lusciniöide *Locustella luscinioides*, Rousserolle turdoïde...

Parmi les migrateurs et hivernants, les plus remarquables sont le Butor étoilé, le Blongios nain la Marouette ponctuée *Porzana porzana*, toutes trois inscrites en annexe I de la Directive CEE 79-409 "Oiseaux", la Rémiz penduline *Remiz pendulinus* et la Panure à moustaches *Panurus biarmicus*. Le Butor et le Blongios se reproduisaient semble-t-il dans le Marais Poitevin au XIX^{ème} siècle. La Marouette ponctuée a due se reproduire dans la région jusqu'au milieu des années 1990, en Vénise verte et dans les Marais de l'Ouest du Lay. La présence de Blongios nain au printemps, à la lagune de La Belle-Henriette et dans un site proche depuis 2001 laisse espérer une nidification effective prochaine et l'implantation future d'une population de cette espèce en déclin au niveau européen. En ce qui concerne la Marouette ponctuée sa nidification en Venise verte reste possible avec la présence d'un chanteur en 2003 (André FRANCOIS, ONCFS SDG 85 com. pers.).

Tableau IV : Espèces patrimoniales et caractéristiques de l'avifaune paludicole du Marais Poitevin – statut local et national.

Espèces	Annexe I Dir. Ois. 79-409	Déterminant	Population française	Population Marais Poitevin	Evolution population française LR	Evolution population Marais Poitevin
Butor étoilé	x	PL - PC	300 – 400	?	Vulnérable	?
Blongios nain	x	PL - PC	242 - 300	?	En danger	?
Héron pourpré	x	PL – PC	1978 (en 1994)	400 à 500 couples	En déclin	Déclin ?
Canard colvert	-	-	+10 000 couples	?	augmentation	?
Sarcelle d'été	-	PL - PC	230 - 500 couples	-100 couples	En danger	?
Sarcelle d'hiver	-	PL - PC	500 à 1000 couples	0 - 3 couples	Rare	?
Busard des roseaux	x	PL - PC	1000 à 5000 couples	-100 couples	augmentation	Stable ?
Marouette ponctuée	x	PL – PC (17)	60 à 200 couples	?	En danger	déclin
Râle d'eau	-	PC	15000 à 25000 couples	-500 couples	A préciser	?
Poule d'eau	-	-	+10 000 couples	?	?	?
Foulque macroule	-	-	+10 000 couples	-1000 couples	augmentation	augmentation
Gorgebleue à miroir	x	PL – PC	-10 000 couples	-1000 couples	augmentation	?
Phragmite des joncs	-	PL – PC	10 000 à 100 000 couples	-1000 couples	A préciser	déclin ?
Phragmite aquatique	x	PL	Non évaluer migrateur	?	?	?
Cisticole des joncs	-	PL	+10 000 couples	?	?	?
Locustelle lusciniôide	-	PL – PC	1 000 - 5000 couples	-50 couples	En déclin	déclin
Bouscarle de Cetti	-	-	?	-1000 couples	stable	?
Rousserolle effarvatte	-	-	+10 000 couples	+1000 couples	?	?
Rousserolle turdoïde	-	PL – PC	3 500 à 5 500 couples	-50 couples	En déclin	déclin
Panure à moustache	-	PL – PC (17)	1000 à 15000 hivernants	- 100	Localisé non évalué	Stable
Rémiz penduline	-	PL	100-200 couples 1000 à 10000 hiv.	- 150	Vulnérable	augmentation
Bruant des roseaux	-	-	+10 000 couples	+1000 couples	?	?

LR : Livre rouge

PL : région Pays de la Loire

PC : région Poitou-charente

PC (17) : Uniquement en Charente-matitime

Parmi l'ensemble des espèces d'oiseaux des roselières du Marais Poitevin, nous retiendrons **18 espèces « phares »** (sur le plan patrimonial) qui constitueront la base des objectifs du plan d'action « roselières du Marais Poitevin ».

Ces 18 espèces peuvent se **répartir en trois catégories** selon leur valeur patrimoniale et l'urgence de protection qu'elles nécessitent.

Groupe A Les espèces inscrites à l'annexe I de la Directive CEE 79-409 "Oiseaux"

Sept espèces dans cette catégorie. Toutes possèdent un intérêt communautaire fort mais leurs statuts de conservation en Europe, aux niveaux national ou régional sont inégaux.

Il n'en est pas moins primordial qu'elles figurent dans le plan d'actions roselières pour une cohérence des actions environnementales aux divers échelons géographiques. Pour les espèces de l'annexe I qui ne sont pas menacées dans le Marais Poitevin, il ne s'agit pas d'attendre qu'elles le soient pour travailler en leur faveur lorsque cela est possible.

Butor étoilé Présence mentionnée par la présente enquête dans 5 sites soit 9 %

Espèce disparue du Marais Poitevin en tant que nicheur. Dernière reproduction notée comme probable en 1993, dans les marais de l'Ouest du Lay sur la commune de Longeville-sur-Mer. Le Butor est un hivernant rare. Néanmoins l'extrême discrétion de l'espèce rend très difficile l'évaluation du nombre d'individus qui utilisent la région.

Cette espèce menacée en France bénéficie d'un programme LIFE.

Les données récentes proviennent de l'Ouest du Lay, de la lagune de la Belle-Henriette, de la basse vallée du Lay en aval de Curzon et des marais de Champagné-les-Marais, au nord de la RD 25.

Les sites qui présentent un bon potentiel d'accueil pour le Butor sont rares.

Renforcer les capacités d'accueil des roselières de la région pour le Butor en hiver est primordial. Obtenir un retour de la nidification n'est pas impossible, mais il est certain que cela passe en premier lieu par la constitution d'une population hivernante bénéficiant de sites de très grandes qualités et en particulier bénéficiant d'une quiétude parfaite.

Blongios nain Présence mentionnée par la présente enquête dans 2 sites soit 3,8 %

Comme le Butor, le Blongios est un nicheur disparu du Marais Poitevin et en déclin en France. Les dernières nidifications chez nous ont été notées dans les années 1970 / 80, à l'étang de La Sablière, à l'Ile-d'Elle. En 1988, Thierry Tournebize contactait encore l'espèce sur deux sites, à l'occasion d'une étude sur l'intérêt ornithologique des zones d'incultures du Marais Poitevin (T. Tournebize, 1988). La localisation des sites n'est pas mentionnée et aucune information sur le statut de nicheur de ces oiseaux n'est donnée. Ces observations sont néanmoins remarquables, en prouvent la présence de l'espèce au printemps dans la région dans un passé récent.

Cette espèce migratrice est moins exigeante que le Butor en ce qui concerne l'étendue des roselières et ne subit pas les avatars de la chasse (elle arrive en avril / mai). Ce qui peut faciliter son retour chez nous.

Depuis 2001, le Blongios a été noté au printemps à la lagune de la Belle-Henriette et sur une roselière proche. Il est même très probable, qu'une tentative de reproduction ait échoué en 2001 à la lagune. Par ailleurs, la présence du Blongios nous a été rapporté en 2002 sur le site

du Quaireau à l'Ile-d'Elle. Une dynamique positive existe peut être pour cette espèce et il serait dommage de ne pas la favoriser.

Héron pourpré Présence mentionnée par la présente enquête dans 7 sites soit 13,4 %

Le Héron pourpré *Ardea purpurea* est une espèce traditionnellement nicheuse des roselières. Le Marais Poitevin accueille la seconde population française avec probablement de 350 à 500 couples.

Le pourpré a connu une période de déclin dans toute l'Europe dans les années 1970 / 80 durant laquelle 99 % des populations ont régressé d'au moins 20 %, avec une régression annuelle en France de 2,92 % (L. Marion, 1997). Actuellement la situation du moins en France semble se stabiliser et une hausse des effectifs est notée en diverses régions. Dans le Marais Poitevin, pour la partie vendéenne de 2000 à 2003 les effectifs nicheurs ont enregistré une hausse de 15%.

La particularité du Héron pourpré dans le Marais Poitevin, c'est qu'il ne niche pas dans les roselières mais dans les boisements humides et **une seule roselière héberge une colonie au Petits Marais à l'Ile-d'Elle** (45 couples en 2004, H. des Touches com. pers.) et encore dans une haie de Frênes, Ormes et épineux qui la borde.

Il convient de préserver cette colonie qui est fortement menacée par la destruction de la roselière. Les roselières avec eau libre restent néanmoins des sites d'alimentation intéressants pour le pourpré.

Busard des roseaux Présence mentionnée par la présente enquête dans 13 sites soit 25 %

Cette espèce ne semble pas menacée dans la région. L'essentiel des effectifs se reproduit sur les digues enherbées et dans divers type de milieux herbacés denses.

Les roselières en dehors de la reproduction accueillent des dortoirs de Busards des roseaux en hivernage qui sont également fréquentés par le Busard St Martin *Circus cyaneus*.

Marouette ponctuée Présence mentionnée par la présente enquête dans 4 sites soit 7,7%

La Marouette ponctuée est un nicheur probablement disparue ces dernières années ou du moins qui ne compte peut-être plus qu'une population relictuelle en Venise verte. Cette espèce discrète et au chant nocturne souffre d'un déficit de prospection et est en net déclin en France.

En migration post nuptiale la Marouette ponctuée est visible chaque année à la lagune de la Belle-Henriette, au lagunage de Luçon et aux anciens marais salants de Champagné-les-Marais. Ces trois sites présentent des milieux favorables à sa reproduction mais nous n'avons aucun indice positif.

Il est important de conserver un potentiel d'accueil pour cette espèce au moins en migration ce qui est de nature à concourir à son maintien aux niveaux national et européen. De plus, la Marouette ponctuée comme le Butor et le Blongios est une espèce susceptible de tirer profit de mesures de protection de son habitat pour recoloniser le Marais Poitevin.

La Marouette de Baillon *Porzana pusilla*, espèce rarissime et qui nichait en Loire-atlantique il y a quelques années a fait quatre apparitions à la lagune de la Belle-Henriette entre 1995 et 2001 avec en particulier 5 individus juvéniles pour cette dernière année. Une action favorable

à la Marouette ponctuée ne pourra être que bénéfique à la Baillon, dont une nidification ne peut être exclue.

Gorgebleue à miroir Présence mentionnée par la présente enquête dans 18 sites soit 34,5 %

La population reproductrice du Marais Poitevin se rapporte à la sous espèce *namnetum*, endémique (en période de nidification) à la façade atlantique française, le Marais Poitevin comptant probablement de 500 à 600 couples. La population de cette sous-espèce est en progression au niveau national, mais dans le Marais Poitevin, la situation n'est pas définie et probablement pas aussi favorable (Alain Thomas sous presse).

Les roselières n'accueillent qu'une petite fraction de la population, qui pour l'essentiel se trouve sur la partie littorale. Néanmoins, au fur et à mesure de la simplification agricole du paysage, les roselières jouent un rôle de plus en plus important pour la nidification du Gorgebleue hors littoral.

Une autres sous espèce *cyanicula* est présente lors des deux passages migratoires et affectionne les roselières, qui jouent pour elle un rôle de zones haltes migratoires.

Phragmite aquatique Présence mentionnée par la présente enquête dans 3 sites soit 5,7 %

Le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* est un nicheur Est-européen qui ne fait que passer chez nous. La population mondiale de cette espèce semble particulièrement limitée et la préservation des sites de migrations fait partie des actions de protection qui sont nécessaires à la préservation de cette espèce.

Dans le Marais Poitevin, le Phragmite aquatique est observé chaque année plus particulièrement au passage post nuptial. Les effectifs sont même peut être assez importants pour l'espèce au vu des observations visuelles et des captures réalisées lors de campagnes de baguage. La lagune de la Belle-Henriette et la roselière du Braud semblent être les sites les plus fréquentés. Mais nous avons noté cette espèce également à la Réserve Naturelle de St Denis-du-Payré et sur un site de la basse vallée du Lay.

D'une manière générale un travail de protection des roselières sera bénéfique au Phragmite aquatique.

Groupe B Les espèces de fort intérêt régional et / ou en très forte régression

Deux espèces dans cette catégorie. Toutes deux caractéristiques des roselières, en très forte régression dans le Marais Poitevin (proche de l'extinction) et en déclin au niveau national.

Locustelle luscinoïde Présence mentionnée par la présente enquête dans 6 sites soit 11,5%

Cette espèce est particulièrement menacée dans le Marais Poitevin et ne se reproduit régulièrement plus que dans la Roselière de La Pépière et de plus en plus régulièrement à la lagune de la Belle-Henriette.

Cette espèce fréquente également une partie des roselières du Marais Poitevin lors des deux passages migratoires. La région joue donc un rôle dans la préservation des populations plus nordiques de cette espèce.

La seule chose que nous pouvons faire pour elle, c'est de préserver ses habitats.

Rousserolle turdoïde Présence mentionnée par la présente enquête dans 16 soit 30,7 %

Cette espèce prend le chemin de la précédente. Deux noyaux de population existent. L'un sur le bassin du Lay, de St Benoist-sur-Mer à la lagune de la Belle-Henriette et le second sur les boucles de la Sèvre Niortaise et son estuaire. Ces deux populations sont en déclin, déclin qui s'est accentué de façon dramatique depuis 2002. En 2004, la population est d'environ 22 à 31 cantons, 11 bassin du Lay et 11 à 20 bassin de la Sèvre (inventaire Emmanuel Joyeux ONCFS et Alain Thomas).

Depuis les années 1960, la régression de cette espèce semble avoir été très importante. En effet, de multiples sources bibliographiques indiquent cette espèce nicheuse du centre du Marais Poitevin, dans les zones de Triaize / Luçon / Champagné-les-Marais et La Sablière de l'Ile-d'Elle (F. Spitz, 1964 ; Brosselin notes de terrains ; A. Labitte et A. Languetif, 1960). La dernière mention de reproduction dans cette partie du Marais nous est rapportée par Thierry Tournebize, en 1988, dans les phragmitaies « de fossé » des anciens marais salants de Champagné-les-Marais - Marais de La Loge, Marais salés (T. Tournebize, 1988).

Pour cette espèce il est absolument indispensable de préserver les phragmitaies de ses zones de présence et d'y appliquer une gestion hydraulique permettant une inondation printanière stable.

La création de phragmitaies à vocation environnementale serait également très positif.

Groupe C Espèces réputées communes mais en déclin au niveau national / européen ou rare au niveau régional

Neuf espèces dans cette catégorie.

Trois sont encore très abondantes, **Rousserolle effarvate** *Acrocephalus scirpaceus*, **Hirondelle de cheminée**, **Hirondelle de rivage**. La première est un nicheur typique des roselières et les deux autres trouvent dans les phragmitaies des sites de dortoirs indispensables en période post nuptiale et de migration. Ces espèces connaissent un déclin généralisé et la préservation des phragmitaies est un élément favorable à leur maintien.

Dans le Marais Poitevin, la Rousserolle effarvate est présente dans l'ensemble de la région, dans les roselières en plein mais aussi sur les linéaires de bord de fossés et de canaux parfois sur des roselières très modestes. Elle niche également en Baie de l'Aiguillon, dans les digues à Moutarde noire *Brassica nigra* et Grande ciguë *Conium maculatum*. Les Hirondelles forment des dortoirs importants notamment à la lagune de la Belle-Henriette et sur quelques sites de l'Ouest du Lay.

Pour ces espèces il faut préserver les roselières de vaste surface mais aussi le tissu de roselières rivulaires (pour la Rousserolle effarvate).

Rousserolle effarvate : Présence mentionnée par la présente enquête dans 39 soit 75 %

Hirondelle de rivage : Présence mentionnée par la présente enquête dans 3 soit 5,7 %

Hirondelle de cheminée : Présence mentionnée par la présente enquête dans 5 soit 9 %

Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*

Présence mentionnée par la présente enquête dans 18 sites soit 34,6 %

Cette espèce est moins inféodée à la phragmitaie que la Rousserolle effarvate. Elle connaît une situation de conservation similaire à celle de l'Effarvate mais est nettement moins répandue que cette dernière.

Le Marais Poitevin est situé en quasi limite sud-ouest de l'aire de répartition du Phragmite des joncs, qui semble être disséminé par îlots de petites sous populations.

Par ailleurs, le Marais Poitevin est une zone de migration importante pour ce Phragmite. Pour lui il s'agit de travailler sur la préservation des habitats de roselières, en plein mais aussi sur les roselières linéaires. Pas exclusivement lié au Phragmite, le Phragmite des joncs apprécie les Baldingères, Scirpes et autres jonchaies.

Rôle d'eau Présence mentionnée par la présente enquête dans 12 sites soit 23 %

C'est encore une espèce commune mais considérée en déclin au niveau européen. Le Rôle d'eau *Rallus aquaticus* est présent toute l'année dans le Marais Poitevin, dans la quasi totalité des phragmitaies mais aussi dans divers autres types de roselières.

Le Rôle d'eau est une espèce chassable.

La préservation des roselières et de leur caractéristique hydraulique (inondation printanière) lui est indispensable.

Sarcelle d'hiver Présence mentionnée par la présente enquête dans 1 site soit 2 %

D'après Spitz (1965), la Sarcelle d'hiver *Anas crecca* était au début des années 1960, un « nicheur localisé » au même titre que la Sarcelle d'été. Ce qui laisse supposé la présence d'une population réduite mais bien réelle. Aujourd'hui, c'est-à-dire depuis les 10 dernières années, la roselière du Clos Buet est l'unique site de nidification connu avec plusieurs reproductions avérées. Le site des Rouchères, à Champagné-les-Marais aurait également accueilli la nidification de cette espèce.

Nous avons donc là, une espèce en régression comme nicheur, alors qu'elle reste très abondante en hiver. Le Marais Poitevin ne semble jamais avoir tenu un tout premier rôle sur le plan national pour la nidification.

La préservation des habitats lui est favorable, sachant que la Sarcelle d'hiver apprécie les jonchaies, cariçaies et autres scirpaies.

L'arrêt de la chasse en février est probablement une mesure très positive pour faciliter le cantonnement des couples.

Sarcelle d'été Présence mentionnée par la présente enquête dans 11 sites soit 21 %

Le Marais Poitevin est un site majeur en France pour la reproduction de la Sarcelle d'été. La population française selon les estimations compte de 230 à 500 couples (O. Girard 1994). Le Marais Poitevin avec au moins 20 à 30 couples et probablement 40 à 50 héberge certainement autour de 15 % de l'effectif national.

A la fin des années 1960 la population française était estimée à entre 1000 et 2000 couples (Jouanin in Girard, 1994) et de 500 à 700 couples à la fin des années 1970 (Yésou in Girard, 1994). Il y a donc fort déclin et nécessité de protection.

Une bonne part des couples se reproduisent en prairie naturelle, sur les « baisses » et dans le réseaux de fossés comme à la Réserve Naturelle de St Denis-du-Payré, les terrains de la LPO à Champagné-les-Marais ou sur divers communaux et l'Ouest du Lay. Certains lagunages sont aussi utilisés (Luçon...) ainsi que des sites comme Landelène, les anciens marais salants... Les roselières ne constituent donc qu'un des habitats de la Sarcelle d'été, mais à la vue de l'importance de la région pour cette espèce, il est bon de la prendre en considération ici. La Sarcelle d'été semble apprécier tous les types de roselière du moment qu'ils bénéficient d'une inondation printanière stable.

Panure à moustaches Présence mentionnée par la présente enquête dans 4 sites soit 7,5 %

Il s'agit d'une espèce rare et très localisée dans le Marais Poitevin. Elle hiverne à la lagune de la Belle-Henriette au moins depuis 1992, qui est pratiquement le seul site d'observation. Une unique nidification d'un couple est constatée en 1996, à Longeville-sur-Mer. Cette reproduction échouera rapidement en raison de la destruction de la roselière par son incendie et sa mise en pâturage. Des présences printanières tardives à la lagune ont peut être donnée lieu à des reproductions mais nous n'en avons pas d'éléments certains.

La Panure est une espèce rare dont il faut favoriser l'hivernage en lui proposant des phragmitaies de grande surface et dont la reproduction est tout à fait possible. En France deux populations principales existent l'une sur le littoral méditerranéen et l'autre sur le littoral de sud-Bretagne jusqu'en Loire atlantique.

Rémiz penduline Présence mentionnée par la présente enquête dans 5 soit 9 %

Le statut local de cette espèce a bien évolué depuis dix ans. De très rare en hivernage, la présence de la Rémiz est devenue annuelle à la lagune à partir de 1995 avec des effectifs à la hausse et des apparitions de plus en plus nombreuses dans l'Ouest du Marais Poitevin. Le passage post nuptial (septembre / octobre) est de plus en plus perceptible ces dernières années. Aucune nidification constatée ou soupçonnée. Il faut souligner fait exceptionnel que nous avons là une espèce d'intérêt et en expansion, une fois n'est pas coutume !

La Rémiz fréquente en dehors des phragmitaies les zones à *Typha* et elle niche dans des sites avec des saules ou arbrisseaux.

La préservation et la création de roselières sont positives pour cette espèce.

Flore

La flore ne présente pas d'intérêt particulier. Les plantes patrimoniales du Marais Poitevin se rencontre surtout en prairie naturelle et sur les milieux particuliers de bordure (dunes, coteaux calcaires...).

Néanmoins, l'**Oenanthe de Foucaud** *Oenanthe foucaudii* qui est protégée au niveau national est notée sur 2 sites des Boucles de la Sèvres (Landelène et Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon partie Vendée). Il s'agit d'une plante endémique française que l'on ne rencontre qu'en Pays de la Loire et en Poitou Charente. Elle se développe dans les phragmitaies des estuaires, soumises aux marées.

La conservation de cette plante est donc prioritaire.

Dans plusieurs sites des plantes protégées sont notées, le plus souvent la Renoncule feuille d'ophioglosse *Ranunculus ophioglossifolius* et l'Orchis des marais *Orchis palustris*, l'Euphorbe des marais *Euphorbia palustris*. Ces plantes sont en fait présentes sur les bordures des roselières ou bien dans des trouées. Elles ne semblent pas pouvoir se maintenir face à la concurrence du Phragmite.

Les sites des Deux-Sèvres à tendances tourbeuses apportent une diversification de la flore au niveau des héliophytes avec par exemple le Marisque mais aussi avec des espèces de valeur patrimoniale comme : l'Euphorbe des marais, le Pigamon jaune *Thalictrum flavum*, l'Hottonie des marais *Hottania palustris*, *Thelypteris palustris*.

Insecte

Bien entendu nous n'avons pas réalisé d'inventaire de l'entomofaune des roselières du Marais Poitevin. Ce travail sans fin, semble d'ailleurs ne jamais avoir été réalisé.

A noter la présence d'un Odonate remarquable sur les sites de la Lagune de la Belle-Henriette et des anciens marais salants de Champagné : le **Leste à grands stigmas** *Lestes macrostigma*.

Cette espèce est inféodée aux scirpaies maritimes des milieux saumâtres.

2.4 Menaces et contraintes de préservation

2.41 Menaces naturelles

Atterrissement

Ce processus de rehaussement du sol par accumulation de matière organique est fréquent et pratiquement inévitable au cours de la vie d'une roselière. Principalement, cet atterrissement intervient par l'accumulation des tiges et restes végétaux produits par la roselière elle-même. Il en résulte une élévation du sol et donc une perte de l'inondabilité du site et de son attrait pour l'avifaune. A terme, ce phénomène entraîne une eutrophisation du sol et souvent la régression des Phragmites.

Dans certains cas, l'atterrissement peut être consécutif à l'accumulation de matériaux externes à la roselière. Par exemple, dans la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon, partie vendéenne, l'accumulation de débris végétaux (brins de roseaux, lentilles, bois morts...) ou de déchets de toutes sortes charriés par la Sèvre ou amenés par la marée, recouvre une roselière à phragmite au niveau du Port de l'Épine et tend à sa disparition.

Boisement

Cela concerne les sites tourbeux des Deux-Sèvres. Le plus souvent ce boisement est consécutif à une perte de l'inondabilité des roselières, soit pour des raisons hydrauliques liées aux activités agricoles ou bien à des phénomènes naturels d'atterrissement.

Submersion marine

Cette menace est spécifique à la roselière de la lagune de La Belle-Henriette. A la suite de la fermeture de la communication directe de la lagune avec la mer, la dessalinisation progressive du site a permis le développement d'une très vaste roselière à Phragmite. La dynamique de cette phragmitaie est importante et elle occupe à présent la quasi-totalité des rives des plans d'eau de la lagune.

La pérennité de cette phragmitaie n'est garantie que par la protection contre la mer que constitue l'actuel cordon dunaire littoral. Aujourd'hui, la tendance est orientée à l'érosion marine de ce cordon, tendance générale mais qui est amplifiée ici par la configuration du trait de côte. Depuis 2003, l'érosion est particulièrement forte au centre et à l'ouest de la lagune et il est possible à brèves échéances que des intrusions marines aient lieu.

Ponctuellement, la présence d'eau de mer dans la lagune n'est pas de nature à nuire profondément à la phragmitaie. Toutefois, si la communication avec la mer devient très régulière voire permanente, il y aura régression et probablement disparition de cette phragmitaie qui est la plus vaste du Marais Poitevin.

2.42 Menaces anthropiques

Comblements

Les comblements par apports de remblais, constituent une menace récurrente pour les phragmitaies du Marais Poitevin. Les intérêts biologiques et paysagers des roselières n'étant pas perçus par la grande majorité des personnes et leur intérêt économique étant nul pour les habitants, il est logique que les roselières fassent l'objet de comblements. Comblements intervenant soit simplement pour se débarrasser à bas coût de gravats et d'encombrants soit dans le but d'y implanter des aménagements collectifs ou privés, que la population ne souhaite pas voire à la proximité directe des habitations.

La légalité de ces comblements est souvent incertaine, notamment en ce qui concerne la loi sur l'eau. Ce qui ne traduit pas nécessairement une volonté de fraude mais plutôt la non intégration dans l'esprit collectif de la nécessité de préserver les zones humides par le respect de ces nouvelles réglementations.

Perturbations hydrauliques

Elles peuvent être de trois ordres :

- soit être liées à une modification de la gestion des niveaux d'eau à l'échelle d'un caisson hydraulique ou d'un syndicat de marais.
- soit être liées à un aménagement ponctuel ayant pour objectif ou conséquence indirecte l'assèchement ou une perte d'inondabilité de la roselière.
- Etre lié à des perturbations du débit des sources liées à l'irrigation des cultures de plaine. Cette menace touche les sites des Deux-Sèvres comme Le Bourdet.

Ces perturbations hydraulique sont biens entendu liées dans la quasi-totalité des cas à la gestion agricole du territoire qui tend à une baisse et une instabilité des niveaux d'eau printaniers. Ces perturbations sont rarement à l'origine de la disparition des phragmites, mais elles ont des conséquences particulièrement néfastes pour bon nombre d'espèces. Cela se traduit par la disparition de frayères, ou l'abandon de sites par des espèces d'oiseaux sensibles à la présence de l'eau en période de reproduction comme la Rousserolle turdoïde.

Travaux de restauration hydraulique

L'entretien courant du réseau hydraulique du Marais Poitevin, peut entraîner selon la méthode de travail la destruction ou de fortes régressions de roselières rivulaires, alors qu'une meilleur prise en compte de leurs intérêts notamment dans le maintien des berges, pourrait en contre coups permettre de conserver leur rôle d'habitat d'espèces.

Mise en culture et populiculture

Dans quelques cas, des petites roselières ont subi un comblement et une mise en culture.

Dans le même sens, les sites des Deux-Sèvres sont souvent menacés par des plantations de peupliers, équivalent de la mise en culture des sites du marais desséché, comme alternative de mise en valeur économique du point de vu des propriétaires.

Mise en pâturage

Cette menace touche essentiellement les roselières s'étant développées sur des prairies naturelles, à la suite de l'arrêt du pastoralisme. En règle générale, ce type de phragmitaie possède des intérêts biologiques moyens de part leur faible inondabilité. Néanmoins, il arrive que certaines roselières de déprise agricoles possèdent une très haute valeur biologique et que la restauration de la prairie naturelle même par des méthodes d'exploitation extensive puisse être jugée négativement.

Pour les autres types de roselières, la divagation du bétail en leur sein est négative et détériore l'aspect « massif » de la roselière, aspect important pour l'avifaune, en raison de la très faible surface moyenne des roselières du Marais Poitevin.

Perturbation et chasse

Les dérangements humains dans les roselières sont essentiellement dus à la chasse. Soit par le passage répété de personnes et de chiens mais surtout lorsque les roselières font l'objet d'aménagements (plan d'eau et hutte de chasse...) ou de gestion à des fins cynégétiques (parcours à bécassines...) qui nuisent à l'avifaune gibier mais aussi à des espèces protégées de haute valeur comme le Butor étoilé.

Cet impact de la chasse est néanmoins très variable selon les sites et surtout selon les potentialités d'accueil de l'avifaune paludicole de chacune d'elles.

III Plan de conservation des roselières, de la flore et de la faune paludicole du Marais Poitevin

3.1 Définition des objectifs

3.11 Les objectifs à longs termes

Nous déclinons ici les objectifs du Plan d'actions roselières, qu'il nous apparaît nécessaire de viser

Nous les présentons suivant la **méthodologie RNF**, utilisée dans les plans de gestion des Réserves Naturelles

Sont tout d'abord désignés les objectifs généraux dits « **objectifs à longs termes** » pour les habitats et pour les espèces (flore et faune). Ces objectifs donnent lieu à toute une déclinaison d'objectifs à courts termes, les « **objectifs du plan** » qui sont à atteindre durant le présent plan d'actions. Les objectifs du plan renvoient ensuite sur le « **plan de travail** », qui comporte une série de fiches actions décrivant les moyens et techniques à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs escomptés.

Les habitats

H 1 **Préservation des groupements amphibies à grandes hélophytes :**

- Phragmitaie code corine biotope 97. **53.11**
- Typhaie code corine biotope 97. **53.13**
- Scirpaie maritime code corine biotope 97. **53.17**
- Cariçaie et autres roselières basses code corine biotope 97. **53.14**

H 2 **Assurer un suivi cartographique et qualitatif des roselières du Marais Poitevin.**

H 3 **Création de roselières à vocation environnementale.**

H 4 **Intégration de la préservation et de l'utilisation des roselières dans la gestion de la zone humide.**

Les espèces

E 1 **Pérenniser et accroître les populations d'espèces paludicoles à forte valeur patrimoniale et / ou en fort déclin national ou locale.**

- Busard des roseaux *Circus aeruginosus*
- Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*
- Lucustelle luscinioides *Locustella luscinioides*
- Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*

E 2 Pérenniser et accroître les populations d'espèces paludicoles présentant un déclin de leurs populations.

- Sarcelle d'hiver *Anas crecca*
- Sarcelle d'été *Anas querquedula*
- Râle d'eau *Rallus aquaticus*
- Marouette ponctuée *Porzana porzana*
- Hironde de rivage *Riparia riparia* et Hironde rustique *Hirundo rustica*
- Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*
- Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*

E 3 Favoriser l'implantation (reproduction, migration ou hivernage) de populations d'espèces paludicoles à très forte valeur biologique actuellement occasionnelles ou localisées dans le Marais Poitevin.

- Butor étoilé *Botorus stellaris*
- Blongios nain *Ixobrychus minutus*
- Héron pourpré *Ardea purpurea*
- Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*
- Panure à moustache *Panurus biarmicus*
- Rémiz penduline *Remiz pendulinus*

E 4 Suivi des populations.

Information - sensibilisation

I 1 Informer et sensibiliser les acteurs locaux et le grand public à la valeur patrimoniale et écologique des roselières.

3.12 Les objectifs du plan

Tableau V : Les objectifs du plan

Objectif à longs termes Référents	Objectif du plan	Réf. objectif du plan
H 1, E 1, E 2, E 3	Mise en place de partenariats et conventions de gestion	GH 1
H 1, E 1, E 2, E 3	Acquisitions foncières et gestion de sites remarquables	GH 2
H 3, E 1, E 2, E 3	Créations de roselières	GH 3
H 4	Prise en compte des roselières lors des travaux d'entretien du réseau hydraulique.	GH 4
H 2	Inventaire quinquennal des roselières du Marais Poitevin	SE 1
E 4	Suivi annuel des espèces phares	SE 2
I 1	Information / sensibilisation du public	FA 1

3.13 Synthèse des objectifs

Les objectifs portent sur la préservation des habitats de « *roselières* » dans le Marais, tant dans leur diversité que dans la préservation de surfaces suffisantes pour assurer le minimum requis dans une optique de protection des populations inféodées à ces milieux.

Au niveau des espèces (la flore et la faune), **ces objectifs ne retiennent en fait que l'avifaune**, ce qui ne sera pas sans choquer les botanistes ou d'autres catégories de naturalistes et de biologistes.

Les prairies naturelles humides, les milieux dunaires ou d'autres milieux du Marais Poitevin, possèdent une flore remarquable et des espèces de valeurs patrimoniale dans divers groupes faunistiques. *A contrario*, les roselières et particulièrement les phragmitaies se singularisent essentiellement sur le plan bio patrimonial par leur avifaune. En effet, si la Loutre d'Europe, ou le Pélodyte ponctué sont des espèces exploitant les roselières du Marais, elles n'y trouvent pas un habitat exclusif et souvent seulement un habitat complémentaire ou secondaire à leur milieux de vie principal. En ce qui concerne la flore, les roselières sont en générale pauvres, regroupant peu d'espèces, avec une nette prépondérance de la plante hélophyte constitutive de la roselière. Les plantes patrimoniales et la diversité floristique des diverses roselières sont le plus souvent liées aux zones d'eau libre ou à l'interface roselière / milieux périphériques.

L'avifaune quant à elle présente un nombre élevé d'espèces inféodées aux roselières et un nombre important d'autres qui les exploitent plus ou moins régulièrement. Par ailleurs, une bonne part de ces espèces a des statuts de conservation ou des niveaux de populations leur conférant une forte valeur biologique.

Outre ces raisons intrinsèques qui placent l'avifaune en tête de liste des objectifs de conservation lorsque l'on « parle roseaux », les oiseaux paludicoles de par leur besoins écologiques, nécessitent des caractéristiques de roselières (surface, inondation, zones d'eau libre...) qui sont globalement très favorables à la biodiversité. On peut donc considérer que travailler au service des espèces d'oiseaux retenues comme objectifs ici, induit une gestion des habitats, favorable à l'ensemble de la faune et de la flore caractéristiques des roselières du Marais Poitevin.

Nous n'avons donc pas oublié la flore ou l'ensemble de la faune et lors de la réalisation des opérations de terrains, les opérateurs devront se référer aux fiches descriptives des sites, pour bien prendre en considération les autres groupes taxonomiques.

Au niveau des objectifs du plan et nous le verrons en 3.4 *Plan de travail*, **les actions de partenariat de gestion, les acquisitions foncières avec mise en œuvre de mesures de gestion et d'aménagements écologiques sont prépondérantes.**

Il s'agit là du reflet de l'état dramatique de conservation des roselières du Marais Poitevin qui sont peu nombreuses, de petites surfaces et le plus souvent soumises à des risques de dégradations plus ou moins rapides. L'exiguïté de ces roselières plutôt que de favoriser leur maintien (on peut bien laisser ces quelques ares), leur est souvent néfaste. Elles sont de ce fait facile techniquement à supprimer et il est plus difficile de faire prendre conscience de l'intérêt patrimoniale de ces petits espaces de surcroît d'apparence banale dans un marais, que pour un habitat immense. Et puis les roselières, dans la culture locale sont synonymes de « terres gâchées », improductives donc néfastes et puis les oiseaux « iront bien ailleurs ». Le drame c'est, qu'il n'y a plus d'ailleurs.

Une autres raisons, plus terre à terre, de la nécessité de l'acquisition foncière réside dans l'absence d'activité agricole et donc de possibilités pour leurs propriétaires de tirer des roselières des revenus financiers. Ceci associé à la carence des contractualisations agri-environnementales axées logiquement dans le Marais Poitevin sur les prairies naturelles, rend illusoire tout investissement à vocation environnemental de la part des propriétaires et plutôt

une recherche de leur suppression. Surtout si l'on considère que la gestion et la restauration impliquent souvent des travaux lourds (donc coûteux) d'étrépage, fauche ou de réalisation d'ouvrages hydrauliques. Seul la chasse au gibier d'eau est une activité largement pratiquée dans les roselières. Si elle peut constituer dans certains cas une source de revenus pour le propriétaire, il est facile de comprendre qu'elle n'est pas positive pour bien des espèces remarquable et souvent pour des espèces protégées du fait des perturbations. La chasse peut également conduire à des aménagements des roselières qui sur le plan environnemental ne sont le plus souvent pas très judicieux.

Enfin, sur certains sites, à l'image des coteaux calcaires ou des terrées, le morcellement foncier est tel qu'il rend difficile voir impossible tout mode de gestion par convention avec les propriétaires.

Les créations de roselières sur des sites « maîtrisés » constituent aussi une forme de réponse aux problèmes que nous venons d'évoquer. Les créations ciblent en premier lieu les phragmitaies et devraient donner des résultats positifs si elles sont menées dans de bonnes conditions. La phragmitaie a les avantages de présenter un potentiel patrimonial fort pour l'avifaune avec des surfaces réduites, d'être techniquement assez facile d'implantation, d'avoir une dynamique de colonisation et de croissance forte.

Enfin, **les suivis sont bien entendu indispensables**. Suivis des populations d'espèces, poursuite des inventaires, mais aussi des habitats sur des sites bénéficiant de gestion ou non, sont indispensables afin d'améliorer nos connaissances et d'orienter et de coordonner au mieux les suivis et les actions de protection sans oublier le volet pédagogique et loisir.

3.2 Facteurs influençant le choix des sites et types d'actions proposés

Valeur biologique

Le choix des roselières d'intervention est prioritairement dépendant de la présence d'espèces (faune ou flore) remarquables et dans le cas de l'avifaune, d'espèces « objectif ».

Type de propriété

La priorité a été donnée aux roselières dont le foncier est peu morcelé ou favorisant une action biologique comme la plupart des roselières du Lay qui sont du Domaine Public Maritime.

Menaces identifiées et viabilité d'une intervention

Sur les sites d'intervention une menace doit être clairement identifiée et les moyens à mettre en œuvre doivent être réalistes et viables à moyen et long terme.

Potentialité environnementale du site

Certains sites de faible intérêt biologique actuel ont pu être retenus en raison du potentiel très positif qu'ils présentaient (surface, hydraulique, liens avec d'autres roselières...).

Intégration dans un réseau de roselières

La notion de réseau de roselières est importante, pour la préservation de populations viables de la faune paludicole. La restauration ou la création de réseaux de sites est un critère important pris en compte.

Liens avec d'autres mesures de protection

La rédaction du plan d'action a tenu au mieux compte des actions de préservation engagées par les différents acteurs du Marais Poitevin pour faire converger au mieux les efforts et éviter les antagonismes d'intervention.

3.3 Les sites prioritaires pour une intervention

Le bassin du Lay

Cette zone est un élément essentiel des roselières du Marais Poitevin. La densité des roselières en plein est la plus importante de la région et est complétée par un certain nombre de roselières rivulaires. Leur addition forme une « méta roselière » des plus importantes chez nous.

Au sein de ce bassin les priorités d'actions sont à orienter vers :

- les roselières en plein occupant des bras morts du Lay ou des plans d'eau attenants à savoir de l'amont vers l'aval : **Le Vieux Lay** 85-17, **La Champinière** 85-9, **Le Clos Buet** 85-10, **Les Mottes** 85-11, **Le Braud** 85-14.

Ces 4 sites sont remarquables sur le plan biologique, forment un ensemble cohérent mais sont menacés sur le plan hydraulique et voir même de destruction. Par ailleurs, les 3 derniers font partie du Domaine Public Maritime.

- **les rives du Lay** 85-8, dans la partie aval au barrage de Moricq, présente un linéaire important de roselières rivulaires avec une valeur patrimoniale forte. Les interactions avec les roselières citées ci-dessus sont intenses. Ce site est menacé de destruction par un projet d'enrochement des berges du Lay. Les potentialités pour l'avifaune de ce site peut être amélioré, même dans le cadre d'un travail de réfection des berges si l'environnement est considéré dans le projet.

- les roselières de l'Ouest du Lay. Parmi les roselières en plein de cet ensemble prairial nous retenons : **La Pépière** 85-1, **La Saligottière** 85-2, **Les Terriers du Four** 85-4, pour leur valeur biologique.

- la **lagune de la Belle-Henriette** 85-13, est évidemment un site majeur, mais il bénéficie déjà d'un projet de classement en Réserve Naturelle (dont l'aboutissement reste incertain et lointain). Toutefois, dans un premier temps, ce site va faire l'objet d'une affectation au CEL, et des actions de gestion pourront être engagées plus facilement.

Sur le bassin du Lay, le CEL est engagé très fortement, que ce soit au niveau des acquisitions foncières (dont une partie de 85 - 2) ou bien sur le site de la Belle-Henriette. Cet organisme apparaît comme le mieux à même de mener une politique de protection des roselières de la zone. Le plan d'actions roselières Marais Poitevin doit être ici un soutien à la démarche du CEL.

Par contre, en amont du barrage de Moricq, le CEL n'est pas engagé et des actions PIMP, peuvent être réalisées de façon tout à fait complémentaire (Vieux Lay 85-17).

N'ont pas été retenus la roselière du Communal de Curzon 85-18 car faisant déjà l'objet de gestion environnementale (convention, WWF / PIMP / LPO) et la roselière des Marais Doux 85-16 en raison des difficultés foncières d'intervention.

Marais Poitevin intérieur

A retenir les **anciens marais salants de Champagné-les-marais** 85-21 (marais de sel et la loge), pour la richesse biologique du site sont originalité (la plus importante scirpaie maritime du Marais Poitevin terrestre) et le site de **l'Épargne**, qui est une carrière d'exploitation de briques sur la commune de Chaillé-les-Marais, en fin d'exploitation avec une très intéressante opportunité d'acquisition et de création d'une roselière.

Les **tourbières des Deux-Sèvres**, en raison de l'originalité de ces milieux dans la région et du potentiel d'accueil d'une flore et d'une entomofaune particulière et remarquable.

Le site de la **Cuvette de Nuillé** 17-4, n'a pas été retenu malgré sa grande valeur biologique. Comme pour Curzon, ce site communal bénéficie d'une convention de gestion PIMP / LPO.

Le Bassin de la Vendée

Les **Petits Marais** 85-30, site très fortement menacé de destruction, abritant une héronnière à Pourprés. Une action de partenariat a été engagée par l'ADEV avec la commune (propriétaire du site). Malheureusement, au vu des observations du printemps 2004, la situation n'évolue pas et les apports de remblais semblent se poursuivre. Il serait bon de dynamiser avec l'ADEV ce partenariat ou que le PIMP prenne en charge directement le dossier.

Bassin de la Sèvre

C'est avec le bassin du Lay, **un pôle principal des roselières du Marais Poitevin**. Nous trouvons ici un très important réseau de roselières rivulaires, souvent très larges. Malheureusement les roselières en plein font défaut. C'est certainement dans ce secteur que une ou plusieurs créations de roselières seraient les plus intéressantes.

Au sein de ce bassin les priorités d'actions sont à orienter vers :

- les **Boucles de Sèvre maritime** 17 / 85-01, site en partie sur la Réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon partie Vendée et borde également le site de Landelène et des Eyguières. Forte valeur patrimoniale avec l'Oenanthe de Foucaud et la Rousserolle turdoïde en particulier.

- les **Boucles de la Sèvre intérieure** 17-6, totalement complémentaire au site précédent.

- le **Canal maritime** 17-9, d'intérêt biologique moindre, il présente une roselière rivulaire importante et surtout une potentialité de protection et de développement notable si un partenariat avec le gestionnaire (DPF) est engagé. Site complémentaire aux deux précédents.

- le **Canal de Marans à La Rochelle** 17-10, site d'intérêt faible actuellement mais possibilité de développer la roselière rivulaire.

Tableau VI : Synthèse des sites prioritaires d'intervention.

Sites	Codes carte	Remarques
Bassin du Lay		
La Pépière	85-1	Se coordonner avec le CEL
La Saligottière	85-2	Se coordonner avec le CEL
Les Terriers du Four	85-4	Se coordonner avec le CEL
Les Rives du Lay	85-8	Se coordonner avec le CEL
Le Vieux Lay	85-17	-
La Champinière	85-9	Se coordonner avec le CEL
Le Clos Buet	85-10	Se coordonner avec le CEL
Lagune de la Belle-Henriette	85-13	Se coordonner avec le CEL
Le Braud	85-14	Se coordonner avec le CEL
Marais Poitevin intérieur		
Anciens marais salants de Champagnés	85-21	-
Les Rouchères	85-20	Partenaire LPO
L'Épargne	-	Site de création
Les tourbières des Deux- Sèvres	79-01 à 07	Se coordonner avec le CREN Poitou-Charentes
Bassin de la Vendée		
Le Petit Marais	85-30	Se coordonner avec l'ADEV
Bassin de la Sèvre		
Boucles de Sèvre maritime	17 / 85- 01	Se coordonner avec le CEL, le CREN et les RN de la Baie
Boucles de Sèvre intérieure	17-6	-
Canal maritime	17-9	-
Canal de Marans à La Rochelle	17-10	-

3.4 Plan de travail

Tableau VII : Plan de travail

Réf. objectif du plan	Référence fiche action	Nom des sites concernés	Réf. carte
Partenariats et conventions de gestion			
GH 1	1	Boucles de Sèvre intérieure	17-6
"		Canal maritime	17-9
"		Canal de Marans à La Rochelle	17-10
"	2	Petit marais	85-30
"	3	La Champinière	85-9
"		Le Clos Buet	85-10
"		Le Braud	85-14
Acquisition foncière			
GH 2	4	Les rives du Lay + les Mottes	85-8 85-11
"	5	Belle-Henriette	85-13
"	6	Le Vieux Lay	85-17
"	7	La Pépière	85-1
"		La Saligottière	85-2
"		Les Terriers du Four	85-4
"	3	La Champinière	85-9
"		Le Clos Buet	85-10
"		Le Braud	85-14
"	8	Les Rouchères	85-20
"	9	Anciens marais salants de Champagné-les-Marais	85-21
"	10	L'Épargne	-
"	11	Le Brault	-
"	12	Les sites des Deux-Sèvres	79-01 à 07
Création de roselière			
GH 3	4	Les rives du Lay + Les Mottes	85-8 85-11
"	10	L'Épargne	-
"	11	Le Brault	-
"	13	Landelène	-
Travaux hydrauliques			
GH 4	14	Les rives du Lay	85-8
Inventaires et suivis			
SE 1	15	-	-
SE 2	16	-	-
SE 2	17	Canal de Marans à La Rochelle	17-10
		Le Braud	85-14
		Le Vieux Lay	85-17
Information et sensibilisation du public			
FA 1	18	-	-

3.5 Les fiches actions

Fiche N° 1	Convention de gestion et d'entretien des roselières rivulaires ouest charentaises	Priorité +++
Sites concernés Boucles de Sèvre intérieure 17-6 Canal maritime 17-9 Canal de Marans à La Rochelle 17-10		
Objectif Permettre la préservation voir, selon les zones, l'extension des roselières rivulaires de ces émissaires hydrauliques.		
Descriptif Analyser les méthodes d'entretien et le cas échéant, sur certains tronçons profiler les berges afin de favoriser le développement des roselières rivulaires. Fixer un cahier des charges des modalités d'entretien des berges.		
Partenaires Services de la DDE en charge de la gestion de ces canaux et rivière.		

Fiche N° 2	Convention de gestion Restauration de la roselière du Petit Marais	Priorité + + +
Sites concernés Le Petit Marais 85-30 L'Ile-d'Elle		
Objectif Préserver la colonie de reproduction de Hérons pourprés et restaurer la phragmitaie en partie remblayée.		
Descriptif Un plan de restauration et de gestion (A. Thomas, ADEV) a été rédigé et accepté par la commune en 2003. Il préconise le retrait d'une partie des remblais, l'aménagement de points d'eau, la canalisation et l'information du public. Au printemps 2004, aucuns travaux de restauration n'ont été engagés et l'accès par lequel les véhicules apportent les gravats reste ouvert. Il semble que les remblais se soient un peu poursuivis depuis le printemps 2003. Ce dossier souffre d'une inertie importante et le temps passant la réalité d'une restauration future du site devient de moins en moins certaine. Il serait dommage de voir disparaître la dernière roselière du Sud de la commune de l'Ile-d'Elle, qui malgré ses altérations actuelles reste remarquable pour les oiseaux paludicoles.		
Partenaires Commune de l'Ile-d'Elle et ADEV		
Commentaire Initialement, le travail partenarial ADEV / commune devait aboutir à la création d'une réserve naturelle régionale, statut de protection qui semble adapté au site et pouvant prendre en charge les investissements de restauration et d'aménagement.		

Fiche N° 3	Convention de gestion des roselières des bras morts du Lay de Moricq au Braud	Priorité +++
<p>Sites concernés</p> <p>La Champinière 85-9 Angles / Grues Le Clos Buet 85-10 Angles Le Braud 85-14 Grues</p>		
<p>Objectif</p> <p>Préserver ces trois roselières, conserver et accroître leur valeur biologique. Les espèces prioritaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Blongios nain - Sarcelle d'été - Sarcelle d'hiver - Râle d'eau - Busard des roseaux - Gorgebleue à miroir - Rousserolle turdoïde - Locustelle luscinioïde 		
<p>Descriptif</p> <p>Ces trois roselières qui occupent des bras morts du Lay dépendent du Domaine Public Maritime, mais elles sont finement imbriquées dans des terres agricoles privées, bordées de digues privées ou syndicales et très influencées par la gestion hydraulique du Lay. Elles sont également, comme les roselières des Rives du Lay (85-8) concernées par le projet de renforcement des digues du Lay de Moricq au Braud.</p> <p>Une affectation de ces roselières aux terrains du CEL (dans le cadre de sa démarche sur l'Ouest du Lay et la Lagune de la Belle-Henriette) serait favorable à leur protection ainsi qu'une acquisition foncière de parcelles de prairie naturelle attenantes.</p> <p>Un partenariat avec la DDE Service Maritimes avec mise en place d'une convention de gestion serait une solution alternative dans le cas d'une impossibilité d'intervention du CEL.</p> <p>L'instabilité des niveaux d'eaux au printemps est le facteur défavorable principale de ces roselières (essentiellement au Braud). A terme également des problématiques d'atterrissement seront à traiter.</p> <p>De réelles menaces de fermeture ou de dégradation qualitative liées à la proximité des cultures existent aussi (Champinière, le Braud).</p> <p>Le projet Life porté par le PIMP comprend une action roselières du Lay qui prévoit la réalisation de plans de gestion de suivis et de travaux.</p> <p>Les travaux : Etude hydraulique des différents sites Réalisation d'un plan de gestion Pose d'ouvrages de régulation hydraulique selon préconisations des plans de gestion</p>		
<p>Partenaire</p> <p>Service de l'Etat. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.</p>		
<p>Commentaire</p> <p>Le CEL apparaît être l'organisme le mieux à même d'intervenir ici avec ce serait le mieux une affectation des terrains. Cette démarche doit s'articuler avec la fiche 3, relative aux Rives du Lay.</p> <p>Si ces actions peuvent voire le jour, nous pouvons espérer obtenir un retour environnemental positif et majeur dans le Marais Poitevin sur tout l'Ouest du Lay par la complémentarité des actions : Rives du Lay, roselières des bras morts du Lay, Lagune de la Belle-Henriette, action foncière sur les prairies naturelles.</p>		

Fiche N° 4	Convention et / ou acquisition des rives du Lay pour leur aménagement écologique	Priorité + + +
<p>Sites concernés Le Lay de Moricq au Braud. Angles / Grues / La Faute-sur-Mer : Les rives du Lay 85-8 Les Mottes 85-11</p>		
<p>Objectif Protection des habitats rivulaires et lutte contre la chenalisation de ce tronçon du Lay par le projet d'enrochement des rives du Lay. Intégrer significativement des mesures d'aménagements écologiques et d'utilisation de techniques de génie végétal lors des travaux de restauration des digues du Lay. Renaturer les berges du Lay par la création des habitats d'espèces et valoriser le potentiel écologique de cette zone.</p>		
<p>Descriptif Les berges et digues du Lay présentent une érosion très importante. Le gestionnaire hydraulique (ASVL) et la profession agricole s'alarment de cette situation et proposent d'y remédier par un enrochement complet des berges et digues avec création de chemins empierrés en crête de digues. Ces travaux impliquent une disparition de nombreuses roselières de toutes taille et un impact sur les roselières des bras morts du Lay. De plus cette solution ne tend certainement pas vers une gestion hydraulique moins brutale du Lay.</p> <p>Il s'agit donc, de reconsidérer la nature des travaux à engager, mais de ne pas nier la problématique d'érosion qui est nette et incontestable.</p> <p>Pour cela, il faut associer des mesures de génie civil avec des mesures de génie écologique importantes. Il faut également redonner un peu d'espace au Lay et profiler les berges en pente très douce, permettant une végétalisation (roselière en particulier). Sur les parties plus hautes des boisements à base de Tamaris pourraient en alternance avec une mise en évolution libre de certains tronçons de digue ou du pâturage ovin offrir des habitats variés pour les espèces patrimoniales du site (Gorgebleue, Busard des roseaux...).</p> <p>Enfin une réflexion sur les débits maximum admissibles et les côtes minimales du Lay est à entamer afin d'éviter les problèmes d'érosion de berges par alternance de phase de dessiccation de l'argile et de ravinement lors de lâchés d'eau importants.</p> <p>Les Travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude technique environnementale, rédaction d'un projet d'aménagement. - acquisition foncière en rive selon les propositions de l'étude d'aménagement - recul des digues et profilage des berges - techniques de confortement de berges associant génie civil et génie végétal 		
<p>Partenaire Services de l'Etat, DIREN, DDAF Service eau ASVL et profession agricoles CEL</p>		
<p>Commentaire Ce projet très ambitieux intervient dans un contexte très peu favorable. Mais des résultats positifs sont à attendre sur les habitats de roselières et leurs espèces mais aussi sur les dossiers d'envasement de l'estuaire du Lay et de la qualité de l'eau des zones ostréicoles. Ce projet est à associer avec la fiche 2, relative aux roselières des bras morts du Lay et aura des interactions environnementales avec les dossiers de la Lagune de la Belle-Henriette et avec l'action foncière du CEL sur l'Ouest du Lay.</p>		

Fiche N° 5	Protection de la roselière de la Belle-Henriette	Priorité + + +
Sites concernés La Belle-Henriette 85-13 La Faute-sur-Mer / La Tranche-sur-Mer		
Objectif Classement en Réserve Naturelle Nationale de la lagune de la Belle-Henriette.		
Descriptif Dossier en cours d'instruction par les services de l'Etat. Dans un premier temps, la lagune va faire l'objet d'une affectation aux terrains du CEL. La lagune est un des milieux les plus remarquables du Marais Poitevin, au caractère naturel probablement le mieux préservé de la région. Nous trouvons ici une mosaïque d'habitats très importante et la gestion souhaitable reste très complexe (L. Godet, A. Thomas 2003). La lagune possède la plus importante roselière du Marais Poitevin et les actions de gestion sont de deux ordres : <ul style="list-style-type: none"> - maintien en eau de la partie centrale de la roselière et lutte contre l'atterrissement - maintien de la quiétude du site - contrôle de l'extension de la roselière vers l'Est et destruction de certaines parties au bénéfice des vasières et plages de sable nu. 		
Commentaire L'acteur environnemental du site est le CEL. Au vu de la complexité des jeux d'acteurs du site et des enjeux environnementaux, le plan d'actions roselières du Marais Poitevin ne doit intervenir sur ce dossier qu'en soutien du travail du CEL et à sa demande.		

Fiche N° 6	Acquisition foncière de la roselière du Vieux Lay	Priorité + + +
Sites concernés Le Vieux Lay 85-17 St Denis-du-Payré		
Objectif Acquisition foncière. Optimiser le potentiel d'accueil pour la faune et la flore (hydraulique).		
Descriptif Cette roselière et sa digue a un morcellement foncier très important. Elle est de grande qualité est en cours d'atterrissement et souffre d'une gestion hydraulique trop basse au printemps. L'acquisition foncière devrait permettre de mettre en œuvre des travaux de restauration et éventuellement la pose d'un ouvrage permettant le maintien d'un niveau d'eau élevé et stable au printemps. Ces acquisitions doivent s'accompagner de la rédaction d'un mini plan de gestion et prévoir un suivi minimum.		
Partenaire PIMP		
Commentaire A vérifier si ce site est intégré au Life Marais Poitevin.		

Fiche N° 7	Acquisition foncière des principales roselières de l'Ouest du Lay	Priorité +++
Sites concernés La Pépière 85-1 Longeville-sur-Mer La Saligottière 85-2 Longeville-sur-Mer Les Terriers du Four 85-4 Angles		
Objectif Préserver à long terme ces roselières et valoriser leurs capacités d'accueil de la faune et de la flore palustre.		
Descriptif Acquisition foncière par le CEL avec mise en place d'un mini plan de gestion. Travaux : aménagement hydraulique.		
Partenaire CEL		
Commentaire Le CEL possède une partie de la roselière de La Saligottière.		

Fiche N° 8	Acquisition foncière du site des Rouchères	Priorité +++
Sites concernés Les Rouchères 85-20		
Objectif Acquisition pour la préservation de la phragmitaie et l'amélioration de sa gestion environnementale.		
Descriptif Il s'agit d'une phragmitaie qui se développe sur des zones de plans d'eau de chasse et des parcelles en déprise agricole. La valeur et le potentiel biologique sont forts et ce site est l'unique roselière de la partie centre-nord du Marais Poitevin. Des contacts existent entre la LPO et le propriétaire.		
Partenaires LPO Marais Poitevin.		
Commentaire Action complémentaire aux acquisitions actuelles de la LPO sur Champagné-les-Marais. A voir comment le Life Butor (porté par la LPO) peut intervenir sur ce site.		

Fiche N° 9	Acquisition foncière des anciens marais salants de Champagné-les-Marais (la Loge - marais de sel)	Priorité + + +
Sites concernés Ancien marais salants de Champagné-les-Marais 85-23		
Objectif Acquisition foncière de l'ensemble du site et optimiser son potentiel biologique. Préservation des Scirpaies maritimes. Espèces objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Leste à grands stigmats - Marouette ponctuée - Gorgebleue à miroir 		
Descriptif Acquisition foncière par le PIMP et intégration des terrains lors du renouvellement du plan de gestion.		
Partenaire PIMP		
Commentaire Actuellement, le PIMP possède 22 ha.		

Fiche N° 10	Acquisition foncière et création d'une roselière à l'Épargne	Priorité + + +
Sites concernés L'épargne Chaillé-les-Marais		
Objectif Acquisition d'une carrière d'argile arrivée en fin d'exploitation (13 ha) et création d'une phragmitaie. Veiller à la mise en œuvre de plan de restauration de fin d'exploitation (A. Thomas, ADEV 2003) par l'entreprise (conformément à la réglementation). Suivre l'évolution de la roselière et rédaction d'un mini plan de gestion et poursuite des travaux d'implantation de la phragmitaie.		
Descriptif Acquisition par le PIMP. Travaux de génie écologique par la réalisation de profilages de berges, création de « hauts fonds » et implantation de rhizomes de Phragmite commun. Mise en place d'un plan de gestion et d'un suivi de l'évolution de la roselière, de la flore et de la faune.		
Partenaire Entre BOUYER - LEROUX, exploitant propriétaire du site. PIMP		

Fiche N° 11	Acquisition foncière et création d'une roselière Sur le site du Brault	Priorité +++
Sites concernés Terrains de 19 ha, enchâssés dans une boucle de la Sèvre maritime, au pied du pont du Brault.		
Objectif Acquisition foncière afin de créer une vaste phragmitaie en plein.		
Descriptif Ces terrains propriété d'un agriculteur sont actuellement en jachère. Cet agriculteur, est éventuellement favorable à la vente. Les terrains sont mitoyens sur la moitié de leur contour de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon partie Vendée. Il y a là une très bonne opportunité de création d'une phragmitaie à très fort potentiel biologique. Ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec les RN de la Baie, le site de Landelène et l'action du CEL à la Prée mizotière et nous pouvons ici créer un pôle roselières, majeur au niveau des marais atlantiques. Rédaction d'un plan technique de création et mini plan de gestion.		
Partenaires RN baie de l'Aiguillon partie Vendée CEL		

Fiche N° 12	Acquisition foncière des roselières deux- sévriennes	Priorité +++
Sites concernés 79-01 79-02 79-03 79-05 79-06 79-07		
Objectif Engager une action foncière de maîtrise de l'ensemble des sites sous propriété privée des Deux-Sèvres soit 14,15 ha.		
Descriptif Acquisition foncière et réalisation d'un plan de gestion globale de ces 6 zones.		
Partenaires Les intervenants des roselières du plan d'action.		
Commentaire Cette action se justifie par l'originalité des roselières des Deux-Sèvres au regard de l'ensemble des sites du Marais Poitevin. Par ailleurs, la surface total est faible et l'objectifs devrait pouvoir être assez rapidement atteint, du moins pour la plupart des sites. Une action du CREN PC est déjà engagée dans ce sens au Bourdet (79-04) et à Prin-Deyrançon (79-03).		

Fiche N° 13	Création d'une phragmitaie sur le site de Landelène	Priorité +++
Sites concernés Acquisition foncière du CREN Poitou-charentes sur le site de Landelène.		
Objectif Création d'une phragmitaie en plein.		
Descriptif Le site de Landelène bénéficie d'une action de préservation axée sur les prairies naturelles. Néanmoins, sur sa périphérie les roselières rivulaires sont remarquables (Oenanthe de Foucaud, Rousserolle turdoïde...). Il existe des possibilités de création d'une phragmitaie en plein à très forte valeur ajoutée, soit dans le bassin créé le plus à l'Ouest soit sur la parcelle (en cours d'évolution vers la prairie) située à la limite ouest du site.		
Partenaires CREN Poitou-charentes		
Commentaire La création d'une phragmitaie peut être contradictoire avec les objectifs donnés au site. Mais cela ne touche qu'une partie des terrains qui ont déjà été très largement artificialisés par la création des bassins. C'est donc un choix que le gestionnaire doit faire.		

Fiche N° 14	Travaux hydrauliques	Priorité +++
Sites concernés Ensemble des réseaux hydrauliques du Marais Poitevin.		
Objectif Favoriser la préservation des bordures de plantes héliophytes lors des travaux de curage des fossés et canaux.		
Descriptif Cette prise en compte des héliophytes peut intervenir par le biais de cahiers des charges déterminant l'obtention d'aides financières. Les cahiers des charges présenter en annexe du DOCOB Marais Poitevin sont des outils utilisables pour cela.		

Fiche N° 15	Inventaire quinquennal des roselières du Marais Poitevin.	Priorité + + +
Sites concernés Ensemble du Marais Poitevin.		
Objectif Suivre l'évolution qualitative et quantitative des roselières du Marais Poitevin et évaluer le niveau de préservation de cet habitat. Faire un bilan régulier des résultats obtenus par les opérations engagées dans le cadre du plan d'action roselières.		
Descriptif Réaliser périodiquement (5 ou 6 années) l'inventaire cartographique et descriptif des roselières du Marais Poitevin. Evaluer la qualité biologique des roselières connues et faire la synthèse des suivis réalisés lors de la période précédente. Faire un inventaire des oiseaux nicheurs des roselières à l'occasion de cet inventaire. Ce travail peut s'inscrire dans la démarche Natura 2000. Temps estimé : 20 jours		
Partenaire PIMP		

Fiche N° 16	Suivi annuel des populations des espèces phares de l'avifaune des roselières du Marais Poitevin.	Priorité + + +
Sites concernés Ensembles des roselières.		
Objectif Evaluation quantitatives des populations (nicheuses, et hivernantes) des espèces les plus remarquables des roselières du Marais Poitevin. <ul style="list-style-type: none"> - Blongios nain - Butor étoilé - Marouette ponctuée - Panure à moustache - Rémiz penduline - Rousserolle turdoïde - Locustelle lusciniôïde 		
Descriptif Pour les reproducteurs réaliser un inventaire du nombre de couples nicheur de l'ensemble des roselières par des observations et écoutes sur l'ensemble des sites favorables avec 3 passages annuels à périodes fixes. Les passages seront réalisés entre avril et fin juin, avec un intervalle de 10 jours minimum. Ils devront être réalisés par temps calme, sans vent ni pluie. Pour les hivernants, réaliser une évaluation du nombre d'individus présents par un passage annuel à période fixe sur chaque site. Temps estimé nicheur : 20 jours Temps estimé hivernant : 10 jours		
Partenaires PIMP se coordonner avec l'Observatoire de la faune du Marais Poitevin.		

Fiche N° 17	Suivi annuel de 3 sites témoins	Priorité + + +
Sites concernés Le Braud 85-14 Grues Le Vieux Lay 85-17 St Denis-du-Payré Canal de Marans à La Rochelle Marans / Andilly		
Objectif Créer un « baromètre » de l'évolution des populations reproductrices de l'avifaune paludicole du Marais Poitevin, y compris les espèces communes.		
Descriptif Réaliser un suivi annuel de la nidification sur ces 3 sites, avec 3 passages minimum d'inventaire des couples nicheurs ou cantons de l'ensemble des espèces. Les dates de passages seront réparties entre début avril et fin juin, avec au minimum 10 jours d'intervalle. Les passages seront effectués par temps calme sans vent ni pluie. Les périodes de passages seront respectées d'une année à l'autre. Temps estimé : 5 jours		
Partenaire PIMP		

Fiche N° 18	Information et sensibilisation du public	Priorité ++
Sites concernés Habitat roselière de l'ensemble du Marais Poitevin		
Objectif Informer le public habitants ou visiteurs de la région, les élus et utilisateurs du milieu, de la richesse et de la diversité des roselières du Marais Poitevin. Que cette information permette une meilleure prise en compte de cet habitat par les décideurs et faire découvrir au grand public une facette méconnue du marais.		
Descriptif Des supports multiples peuvent être utilisés pour ce type de sensibilisation. Le journal du Parc, la presse, des expositions, mise en place de panneau par exemple sur des itinéraires touristiques de type pistes cyclables... Pour une bonne efficacité, il est indispensable de réaliser un plan d'information globale « roselière » sur 5 ou 6 ans, afin d'adopter une démarche cohérente sur le territoire, peut être une unité graphique et d'organiser les actions en complémentarité et cohérence avec les actions de protections engagées. Pour une bonne réussite de ce type de travail, il est primordial d'associer naturalistes et « communicants » très finement dès le début du travail. Il ne faut pas perdre de vue l'objectifs premier de protection des habitats et des espèces et de garder en tête l'extrême sensibilité aux perturbations humaines de la faune paludicole.		
Partenaires Les intervenants des roselières du plan d'action.		

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu, les roselières forment un milieu assez marginal dans le Marais Poitevin avec un peu plus de 100 ha (0,10 % du marais), mais qui possède un intérêt biologique forts qu'il est nécessaire de maintenir de chercher à accroître.

Les menaces naturelles et surtout humaines qui pèsent sur ces roselières sont nombreuses et peuvent en peu d'années si rien n'est fait, entraîner la disparition de la plupart des roselières actuelles et des espèces les plus remarquables qui les peuplent.

Pour plusieurs espèces phares des roselières, les menaces locales sur leur habitat s'ajoutent à des statuts de conservation aux niveaux national et européen très défavorables. Il est donc urgent d'agir pour elles.

Concrètement, il s'agit de préserver les roselières les mieux conformées dans leurs caractéristiques physiques et fonctionnelles (surface, hydraulique...) et de créer de nouveaux sites à vocation environnementale. Pour cela, l'acquisition foncière ou des conventions de gestion avec les services de l'Etat (sites des domaines publics fluvial et maritime) sont des outils idéaux. Par ailleurs, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres par ses actions à l'ouest du Lay et en pourtour de la Baie de l'Aiguillon, la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon partie Vendée pour la préservation de la Rousserolle turdoïde, sont des partenaires indispensables dans un plan d'action roselière dans le Marais Poitevin.

Le plan de travail et les fiches actions mettent en évidence une multiplicité d'actions à mettre en œuvre. Ce travail préconisé est important, mais au final, probablement moins difficile à réaliser que des actions de type « marais communaux » et surtout un retour positif rapide peut être attendu indépendamment site par site. Si ce plan de travail est atteint, c'est un gain quantitatif et qualitatif considérable qui aura été obtenu.

Aujourd'hui, avec l'intervention de partenaires comme le CEL, le CREN Poitou-Charentes, le lancement du Docob Marais Poitevin et l'existence de fonds dévolus à l'acquisition foncière de milieux naturels, il existe une réelle chance de préserver les roselières du Marais Poitevin et même de créer (ou recréer) un pôle majeur « roselière » du Centre Ouest. Il s'agit donc d'en profiter même si nous le savons, la réalisation sera plus complexe que la rédaction.

Liste des figures

- Tableau I :** Répartition géographique des roselières du Marais Poitevin (2004)
Tableau II : Les plantes hélophytes dominantes des roselières du Marais Poitevin (2004)
Tableau III : La diversité des hélophytes des roselières du Marais Poitevin (2004)
Tableau IV : Espèces patrimoniales et caractéristiques de l'avifaune paludicole du Marais Poitevin – statut local et national.
Tableau V : Les objectifs du plan
Tableau VI : Synthèse des sites prioritaires d'intervention.
Tableau VII : Plan de travail
- Graphique 1 :** Répartition par surface des roselières du Marais Poitevin (2004)
Graphique 2 : Surface d'eau libre des roselières du Marais Poitevin (2004)
Graphique 3 : Types de propriété des roselières du Marais Poitevin (2004)
Graphique 4 : Roselières du Marais Poitevin - Principales menaces identifiées (2004)

Bibliographie

- O. Girard, 1994.** Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985 - 1989 Société Ornithologique de France pp 140-141.
- A. Labitte et A. Languetif, 1960.** Notes sur les oiseaux nicheurs du Marais Vendéen (au printemps 1960). L'Oiseau et R.F.O., V. 32, 1962, n°2 ; pp 127-134.
- L. Marion, 1997.** Inventaire national des héronnières de France - 1994. Muséum National d'Histoire Naturelle.
- Poitou – Charentes nature, 2001.** Cahiers techniques : Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes.
- G. Rocamora, D. Yeatman-Berthelot, 1999.** Les oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Population. Tendances. Menaces. Société d'Etude Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris 560 pages.
- F. Spitz, 1964.** Notes sur l'avifaune nicheuse de la région de Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée). L'Oiseau et R.F.O., V. 34, 1964, n°1 ; pp 51-67.
- Spitz, 1965.** Six ans d'ornithologie à la station de St Michel-en-l'Herm (Vendée). Oiseaux de France - 44; pp5-17.
- A. Thomas, 1995.** L'avifaune reproductrice des marais d'Angles, de Longeville et de La Tranche (Vendée). Estimation et évolution 1993-95. La Gorgebleue - 14; pp 29-42.
- T. Tournebize, 1988.** Etude du rôle des zones de friche, des espaces boisés relictuels et des bordures végétales palustres pour l'avifaune nicheuse du Marais Poitevin. Importance écologique. PNR du Marais Poitevin val de Sèvre et Vendée – SRETIE.
- Annexes

ANNEXE I

FICHES DESCRIPTIVES DES 52 SITES RETENUS PAR L'INVENTAIRE 2004 DES ROSELIÈRES DU MARAIS POITEVIN

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : La Pépière <u>Commune</u> : Longeville-sur-Mer</p> <p><u>Code carte</u> : 85-1 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1228 est <u>Cadran</u> : </p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Privée <u>Surface</u> : 6500 m²</p> <p><u>Activités humaines</u> : Pas d'exploitation de la roselière Agricoles : pâturage des parcelles de bordure de la Phragmitaie et des parties haute de la zone à Iris faux acore.</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p> <p>ZNIEFF : Type I 5055-0004 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> : Aucun</p> <p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> : Développement de circuit touristique en périphérie pouvant à terme engendrer des perturbations hydraulique et de la quiétude du site. Problème d'atterrissement et d'eutrophisation. Zone de sortie des eaux de la station d'épuration de Longeville-sur-Mer.</p>
--	---

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		% eau libre :	
Phragmite	X			Roselière sèche :	25 %	
Massette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.		X		Inondation permanente : X	Eau de mer :	
Joncs		X		Ligneux : Frêne, Saules		
Scirpe mar.				Milieux périphériques : Prairie naturelle humide, terrée, station épuration.		
Baldingère				Zone de rejet des eaux de la station d'épuration de Longeville.		
Marisque						

<p><u>Flore remarquable</u> :</p> <p><i>Orchis palustris</i> <i>Ranunculus ophioglossifolius</i></p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Rainette verte Pélodyte ponctué</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p> <p>Loutre d'Europe Campagnol amphibie</p>	<p><u>Autres</u> :</p> <p>Bon peuplement d'odonates</p>
---	--	---	---

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Râle d'eau	Sédentaire reproducteur	Gorgebleue à m.	Migrateur
Marouette p.	Migrateur occasionnel	Rémiz penduline	Migrateur
Râle des genêts	1 chanteur en 1997	Bruant des roseaux	Nicheur et hivernant
Canard colvert	Nicheur	Hirondelle de chemin	En dortoir
Sarcelle d'été	Nicheur régulier		
Bouscarle de C.	Nicheur sédentaire		
Cisticole des J.	Nicheur sédentaire		
Phragmite des J.	Nicheur		
Rousserolle effar.	Nicheur		
Locustelle lusci.	Nicheur annuel		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : La Saligottière <u>Commune</u> : Longeville-sur-Mer</p> <p><u>Code carte</u> : 85-2 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1228 est <u>Cadran</u> : </p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Privée et Conservatoire de l'Espace Littoral <u>Surface</u> : environ 3 ha</p> <p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Non</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p> <p><u>ZNIEFF</u> : Type I 5055-0004 <u>ZSC</u> : X <u>ZPS</u> : X <u>ZICO</u> : X L 146.6 : X <u>Statut réglementaire de protection</u> : Aucun</p> <p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Roselière de déprise agricole. Maintenir les populations d'orchidées Favoriser l'inondation printanière Eviter la progression de la phragmitaie sur les parcelles à orchidées et Cuivré des marais.</p>
---	--

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre : 0 %
Massette				Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs				Ligneux :	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : Prairie naturelle humide et 1 petite peupleraie	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
Orchis des marais Orchis à fleurs lâches Renoncule à feuille d'ophioglosse Trèfle de Michelli	Rainette verte	Sanglier Chevreuil	Cuivré des marais

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Cisticole des J Bouscarle de C. Rousserolle effar. Rousserolle turdo. Locustelle lusci. Busard des ros. Butor étoilé Bruant des ros. Phragmite des J.	Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur disparu Reproducteur occasionnel Reproducteur occasionnel et dortoir Hivernaux Exceptionnel en hiver Reproducteur et migrateur Migrateur et reproducteur	Rôle d'eau	Reproducteur

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Les Jonchères <u>Commune</u> : Longeville-sur-Mer</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1228 est</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Privée <u>Surface</u> : < 1 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-3 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Non</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : Pêche : Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type I 5055-0004 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : X <u>Statut réglementaire de protection</u> : Aucun</p>
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Roselière de faible intérêt biologique.</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	X	% eau libre :	0 %
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :	X	Eau douce :	
Massette				Régulièrement en eau :		Eau saumâtre :	
Grands carex				Inondation permanente :		Eau de mer :	
Iris f. a.							
Joncs				Ligneux : Frêne et Saules			
Scirpe mar.							
Baldingère							
Marisque				Milieux périphériques : Route et aire de stationnement, prairie naturelle			

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Rousserolle effar. Bruant des ros.	Reproducteur Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Terriers du four <u>Commune</u> : Angles</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1228 est</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Privée <u>Surface</u> : < 5000 m² de massette et phragmites et 5000 m² de bassin d'extraction de bri.</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-4 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Pâturage des prairies attenantes</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type I 5055-0004 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 <u>Statut réglementaire de protection</u> : Aucun</p>
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Présence de quelques pieds de <i>Baccharis halimifolia</i> en bordure des trous de bri. Problème de stabilité hydraulique au printemps.</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite				Roselière sèche :	% eau libre :	30 %
Massette	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.		X		Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs			X			
Scirpe mar.				Ligneux :		
Baldingère						
Marisque				Milieux périphériques :		Prairie naturelle

<p><u>Flore remarquable</u> :</p> <p>Pesse d'eau</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Péloodyte ponctué</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p> <p>Loutre d'Europe Campagnol amphibie</p>	<p><u>Autres</u> :</p> <p>Zone de frayère du Brochet Odonates</p>
--	---	--	---

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Râle d'eau	Reproducteur sédentaire	Bouscarle de C.	Reproducteur sédentaire
Poule d'eau	Reproducteur sédentaire	Phragmite des J.	Reproducteur et migrateur
Foulque m.	Reproducteur sédentaire	Rousserolle effar.	Reproducteur
Marouette p.	Migrateur occasionnel	Bruant des ros.	Reproducteur et migrateur
Canard colvert	Reproducteur		
Sarcelle d'été	Reproducteur occasionnel		
Cygne tuberculé	Reproducteur		
Grande aigrette	En alimentation en hiver		
Héron pourpré	En alimentation en été		
Spatule blanche	Migrateur exceptionnel		
Cisticole des j.	Reproducteur sédentaire		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<u>Site</u> : Le Grand carré <u>Commune</u> : Longeville-sur-Mer	<u>Code carte</u> : 85-5 <u>Départ</u> : Vendée	<u>Informateur</u> : Alain THOMAS <u>Structure</u> : -
<u>Carte IGN 1/25000</u> : 1228 est	<u>Cadran</u> : 	<u>ZNIEFF</u> : Type I 5055-0004 <u>ZSC</u> : X <u>ZPS</u> : X <u>ZICO</u> : X <u>L 146.6</u> : X <u>Statut réglementaire de protection</u> : Aucun
<u>Coordonnées GPS</u> : <u>Type de propriété</u> : Privée <u>Surface</u> : 1 ha		

Activités humaines :

Agricoles : Aucune

Exploitation des roseaux : Non

Chasse :

Pêche :

Autre :

Menaces et mesures de gestion souhaitables :

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	0 %
Massette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs				Ligneux : Saules et frênes en périphérie		
Scirpe mar.				Milieux périphériques : Interface dune/marais, prairie naturelle, boisement et jardin.		
Baldingère						
Marisque						

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Poule d'eau Rousserolle effar.	Reproducteur Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Maupas <u>Commune</u> : La Tranche-sur-Mer</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : <u>Surface</u> : 1000 m²</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-6 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Aucune</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre : Plan d'eau de loisir, plan à voile, club nautique Tranchais</p>		<p>ZNIEFF : - ZSC : - ZPS : - ZICO : - L 146.6 : - <u>Statut réglementaire de protection</u> : Aucun</p>
		<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre : -
Masette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente : X	Eau de mer : X
Joncs			X	Ligneux :	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : Dune et milieu urbain	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Foulque m.	Hivernant		
Grèbe castagneux	Hivernant		
Rémiz penduline	Occasionnel en migration et hiver		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : SITOM <u>Commune</u> : Angles</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Commune d'Angles ? <u>Surface</u> : 5000 m²</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-7 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Aucune</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : réserve de chasse Pêche : Autre :</p>		<p>ZNIEFF : - ZSC : - ZPS : - ZICO : X L 146.6 : - <u>Statut réglementaire de protection</u> : Aucun</p>
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Bassin de collecte des eaux de décantation d'une usine de compostage de déchets ménagers.</p> <p>Développement récent de la roselière.</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		% eau libre :	30 %
Phragmite		X		Roselière sèche :	Eau douce :	X
Masette		X		Ponctuellement en eau :	Eau saumâtre :	
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau de mer :	
Iris f. a.		X		Inondation permanente :		
Joncs			X	Ligneux :		
Scirpe mar.		X		Milieux périphériques : Prairie naturelle		
Baldingère			X			
Marisque						

<p><u>Flore remarquable</u> :</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Pélodyte ponctué</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
-----------------------------------	--	----------------------------	------------------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Canard colvert	Reproducteur		
Sarcelle d'été	Reproducteur régulier		
Canard souchet	Reproducteur occasionnel		
Foulque m.	Reproducteur		
Poule d'eau	Reproducteur		
Tadorne de Belon	Reproducteur		
Cygne tuberculé	Reproducteur		
Cisticole des J.	Reproducteur sédentaire		
Rousserolle effar.	Reproducteur		
Phragmite des J.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Les Rives du Lay <u>Code carte</u> : 85-8 <u>Commune</u> : Angles / Grues / La Faute/mer <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest <u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto;"> <table style="border-collapse: collapse; width: 100%; height: 100%;"> <tr><td style="border: 1px dashed black; width: 10px; height: 10px;"></td><td style="border: 1px dashed black; width: 10px; height: 10px; text-align: center;">X</td><td style="border: 1px dashed black; width: 10px; height: 10px;"></td></tr> <tr><td style="border: 1px dashed black; width: 10px; height: 10px;"></td><td style="border: 1px dashed black; width: 10px; height: 10px; text-align: center;">X</td><td style="border: 1px dashed black; width: 10px; height: 10px;"></td></tr> </table> </div> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : DPM , privée, Syndicat de marais <u>Surface</u> : 2,5 ha</p>		X			X		<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p> <p>ZNIEFF : Type I 5055-0045 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : partiellement <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
	X						
	X						
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Ensemble de roselières des rives du ay est menacée par un projet de confortement de berges (Moricq au Braud) par enrochement et travaux lourds de génie civil. Intégrer le génie écologique à ces travaux est indispensable afin d'améliorer la valeur biologique du site.</p>						

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Massette				Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre : X
Grands carex				Inondation permanente :	Eau de mer : X (partie aval)
Iris f. a.			X		
Joncs			X	Ligneux : Frênes, Tamaris	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : Cultures et prairies naturelles	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> : Loutre d'Europe	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	--	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Poule d'eau	Reproducteur		
Busard des ros.	Reproducteur sur digue		
Cisticole des J.	Reproducteur sédentaire		
Bouscarle de C.	Reproducteur sédentaire		
Gorgebleue à m.	Reproducteur et migrateur		
Rousserolle effar.	Reproducteur		
Rousserolle turdo.	Reproducteur		
Bruant des ros.	Reproducteur hivernant		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : La Champinière <u>Commune</u> : Angles / Grues</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : DPM <u>Surface</u> : environ 2 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-9 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Pâturage parcelle de bordure</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p>ZNIEFF : Type I 5055-0045 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : partiellement <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>	
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Atterrissement</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	20 %
Massette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.				Inondation permanente : X	Eau de mer :	
Joncs				Ligneux :		
Scirpe mar.				Milieux périphériques : Cultures et prairie naturelle		
Baldingère						
Marisque						

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> : Foulque m. Râle d'eau Cygne tuberculé Canard colvert Sarcelle d'été Cisticole des J. Rousserolle effar. Rousserolle turdo. Bruant des ros.	<u>Statut</u> : Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur occasionnel Reproducteur Reproducteur Reproducteur régulier Reproducteur	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
---	--	-------------------	-----------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Clos Buet <u>Commune</u> : Angles</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : DPM <u>Surface</u> : 1,5 à 2 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-10 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : bordure nord du site accessible aux bovins</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type I 5055-0045 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : partiellement <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Maintenir une immersion des roseaux stable au printemps.</p> <p>Forte pression de chasse en début de saison.</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	45 %
Massette		X		Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.		X		Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs		X		Ligneux :		
Scirpe mar.				Milieux périphériques :		
Baldingère						
Marisque						

<p><u>Flore remarquable</u> :</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Rainette verte Pélodyte ponctué</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p> <p>Loutre d'Europe Campagnol amphibie</p>	<p><u>Autres</u> :</p> <p>Criquet des roseaux</p>
-----------------------------------	---	--	---

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Poule d'eau Foulque m. Râle d'eau Cygne tuberculé Canard colvert Sarcelle d'été Sarcelle d'hiver Cisticole des J. Bouscarle de C. Gorgebleue à m. Phragmite des J.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur régulier Reproducteur occasionnel Reproducteur sédentaire Reproducteur sédentaire Reproducteur et migrateur Reproducteur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Locustelle lusci. Rousserolle effar. Rousserolle turdo. Bruant des ros. Blongios nain Héron pourpré Hirondelle de riv. Hirondelle chem.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur occasionnel Reproducteur Reproducteur Reproducteur Présence occasionnel (reproduction ?) En alimentation En migration En dortoir</p>
--	--	---	---

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Les Mottes <u>Commune</u> : Angles</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : DPM syndicat de marais <u>Surface</u> : 2000 m²</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-11 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p>ZNIEFF : Type I 5055-0045 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>	
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Menacée par le projet de confortement des berges du Lay de Moricq au Braud par enrochement. Hydraulique défavorable (marnages de printemps).</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :
Phragmite	X			Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Masette				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre : X
Grands carex			X	Inondation permanente :	Eau de mer :
Iris f. a.					
Joncs			X	Ligneux : Frênes	
Scirpe mar.		X			
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : cultures et Lay	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Gorgebleue à m. Cisticole des J. Rousserolle effar. Rousserolle turdo. Bruant des ros.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur et migrateur Reproducteur sédentaire Reproducteur Reproducteur occasionnel Reproducteur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<u>Site</u> : Pont des Roulières <u>Commune</u> : Angles	<u>Code carte</u> : 85-12 <u>Départ</u> : Vendée	<u>Informateur</u> : Alain THOMAS <u>Structure</u> : -
<u>Carte IGN 1/25000</u> : <u>Coordonnées GPS</u> : <u>Type de propriété</u> : Inconnue <u>Surface</u> : environ 1 ha	<u>Cadran</u> : <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>	ZNIEFF : ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :

<u>Activités humaines</u> : Agricoles : Exploitation des roseaux : Non Chasse : Pêche : X Autre :	<u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :
--	---

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre : < 5 %
Masette				Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Grands carex				Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs				Ligneux : Frênes et saules	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : cultures	
Baldingère					
Marisque					

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> : Gorgebleue à m. Bouscarle de C. Rousserolle effar. Rousserolle turdo. Bruant des ros.	<u>Statut</u> : Reproducteur régulier Reproducteur Reproducteur Reproducteur occasionnel Reproducteur	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
--	--	-------------------	-----------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<u>Site</u> : Le Braud <u>Commune</u> : Grues <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest <u>Coordonnées GPS</u> : <u>Type de propriété</u> : DPM <u>Surface</u> : environ 4 ha	<u>Code carte</u> : 85-14 <u>Départ</u> : Vendée <u>Cadran</u> : 	<u>Informateur</u> : Alain THOMAS <u>Structure</u> : - <u>ZNIEFF</u> : Type I 5055-0045 <u>ZSC</u> : X <u>ZPS</u> : X <u>ZICO</u> : X <u>L 146.6</u> : <u>Statut réglementaire de protection</u> :
<u>Activités humaines</u> : Agricoles : Exploitation des roseaux : Non Chasse : X Pêche : Autre :		<u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> : Menaces de travaux de fermeture du bras mort du Lay. Perte de la qualité d'immersion de la roselière au printemps.

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	60 %
Masette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :	
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	X	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs				Ligneux :		
Scirpe mar.		X		Milieux périphériques :	cultures, scirpaie maritime, prés salés pâturés.	
Baldingère						
Marisque						

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> : Zone de frayère pour les poissons estuariens (Flet...)
----------------------------	---------------------	---------------------	---

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Râle d'eau	Reproducteur	Rémiz penduline	Migrateur hivernant
Spatule blanche	Migrateur occasionnel	Bruant des ros.	Reproducteur
Che. Guignette	Migrateur	Phragmite aqua.	Migrateur régulier
Che. Culblanc	Migrateur et hivernant	Hirondelle de riv.	Migrateur
Bécassine des ma.	Migrateur et hivernant	Hirondelle chem.	En dortoir
Gorgebleue à m.	Migrateur et reproducteur	Panure à moustache	Occasionel
Cisticole des J.	Reproducteur sédentaire		
Bouscarle de C.	Reproducteur sédentaire		
Phragmite des J.	Reproducteur		
Rousserolle effar.	Reproducteur		
Rousseolle turdo.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : La Roussière <u>Commune</u> : Grues</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : inconnue <u>Surface</u> : environ 1 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-15 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type I 5055-0042 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : X</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
		<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	0 %
Massette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs				Ligneux :		
Scirpe mar.				Milieux périphériques :		
Baldingère						
Marisque						

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> : Rainette verte	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Busard des ros.	Reproducteur régulier sur digue de bordure		
Rousserolle effar.	Reproducteur		
Bouscarle de C.	Reproducteur		
Rousserolle turdo.	Reproducteur régulier		
Bruant des ros.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Marais doux <u>Commune</u> : Grues</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : inconnue <u>Surface</u> : 3 à 4 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-16 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type I 5055-0042 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : X <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Forte pression cynégétique.</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre : 60 %
Masette				Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Grands carex			X	Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre :
Iris f. a.			X	Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs			X	Ligneux :	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : prairie naturelle pâturée et fauchée	

<p><u>Flore remarquable</u> :</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Rainette verte Pélodyte ponctué</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p>	<p><u>Autres</u> :</p> <p>Criquet des roseaux Courtilière</p>
-----------------------------------	---	----------------------------	---

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Grèbe castagneux	Reproducteur	Gorgebleue à m.	Reproducteur occasionnel (semble disparue)
Canard colvert	Reproducteur	Rousserolle effar.	Reproducteur
Sarcelle d'été	Reproducteur régulier	Rousserolle turdo.	Reproducteur
Canard souchet	Reproducteur occasionnel	Bruant des ros.	Reproducteur
Foulque m.	Reproducteur		
Poule d'eau	Reproducteur		
Râle d'eau	Reproducteur		
Bouscarle de C.	Reproducteur digue de bordure		
Cisticole des J.	Reproducteur		
Phragmite des J.	Reproducteur		
Phragmite aqua.	Migraeur occasionnel		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Vieux Lay <u>Commune</u> : St Denis-du-Payré <u>Code carte</u> : 85-17 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 ouest <u>Cadran</u> : </p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Privée et syndicale <u>Surface</u> : 4 à 5 ha</p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p> <p>ZNIEFF : Type I 5055-0044 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Fort atterrissement et immersion printanière insuffisante.</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre : 30 %
Massette				Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs				Ligneux : Frêne et épineux sur digue de bordure	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : culture et prairie naturele	
Baldingère					
Marisque					

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> : Rainette verte	<u>Mammifères</u> : Loutre d'Europe	<u>Autres</u> : Criquet des roseaux Courtilière
----------------------------	---------------------------------------	--	---

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Râle d'eau	Reproducteur	Rousserolle turdo.	Reproducteur disparu depuis 10 ans
Poule d'eau	Reproducteur	Phragmite des J.	Reproducteur
Foulque m.	Reproducteur	Bruant des ros.	Reproducteur
Canard colvert	Reproducteur	Hirondelle chem.	En dortoir
Butor étoilé	Hivernant occasionnel		
Cisticole des J.	Reproducteur sédentaire		
Gorgebleue à m.	Migrateur (reproducteur disparu)		
Bouscarle de C.	Reproducteur sédentaire des digues De bordure		
Locustelle lusci.	Migrateur (reproducteur disparu ?)		
Rousserolle effar.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Communal de Curzon <u>Commune</u> : Curzon</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1327 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Communale <u>Surface</u> : 3 à 5 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-18 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Non</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : Pêche : Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type I 5055-0002 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
		<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :	30 %
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Massette		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Grands carex				Inondation permanente : X	Eau de mer :	
Iris f. a.		X				
Joncs			X	Ligneux : Frênes		
Scirpe mar.						
Baldingère						
Marisque				Milieux périphériques : prairie naturelle		

<u>Flore remarquable</u> : Sagittaire	<u>Amphibiens</u> : Rainette verte	<u>Mammifères</u> : Loutre d'Europe	<u>Autres</u> :
--	---------------------------------------	--	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Foulque m.	Reproducteur		
Poule d'eau	Reproducteur		
Canard colvert	Reproducteur		
Bouscarle de C.	Reproducteur		
Rousserolle effar.	Reproducteur		
Bruant des ros.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<u>Site</u> : RN St Denis <u>Commune</u> : St Denis-du-Payré <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 est <u>Coordonnées GPS</u> : <u>Type de propriété</u> : Communale <u>Surface</u> : 2 à 3 ha	<u>Code carte</u> : 85-19 <u>Départ</u> : Vendée <u>Cadran</u> : 	<u>Informateur</u> : Alain THOMAS <u>Structure</u> : - <u>ZNIEFF</u> : Type I 5055-0015 <u>ZSC</u> : X <u>ZPS</u> : X <u>ZICO</u> : X <u>L 146.6</u> : <u>Statut réglementaire de protection</u> : Réserve naturelle
---	--	---

Activités humaines :

Agricoles :

Exploitation des roseaux :

Chasse :

Pêche :

Autre : Fauche partielle le long du chemin de bordure sud.

Menaces et mesures de gestion souhaitables :

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	20 %
Massette		X		Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.			X	Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs		X		Ligneux :		
Scirpe mar.				Milieux périphériques :		
Baldingère						
Marisque						

Flore remarquable :

Amphibiens :

Péloodyte ponctué

Mammifères :

Loutre d'Europe
Campagnol amphibie

Autres :

Criquet des roseaux

<u>Avifaune</u> : Poule d'eau Busard des ros. Bouscarle de C. Cisticole des J. Gorgebleue à m. Phragmite des J. Rousserolle effar. Bruant des ros.	<u>Statut</u> : Reproducteur Reproducteur occasionnel Reproducteur Reproducteur Reproducteur occasionnel Reproducteur Reproducteur Reproducteur	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
--	---	-------------------	-----------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Les Rouchères <u>Commune</u> : Champagné-les-Marais</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 est</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Privée <u>Surface</u> : 5 à 6 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-20 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Jean-Pierre GUERET</p> <p><u>Structure</u> : LPO Marais Poitevin</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X poste de chasse important Pêche : Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type I 5055-0022 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : X <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
		<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	10 %
Masette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs			X	Ligneux :		
Scirpe mar.						
Baldingère						
Marisque				Milieux périphériques :		prairie naturelle

<p><u>Flore remarquable</u> :</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Pélodyte ponctué</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
-----------------------------------	--	----------------------------	------------------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Butor étoilé Canard colvert Sarcelle d'été Cisticole des J. Bruant des ros</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Hivernant régulier ? Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Ancien marais salants de Champagné <u>Code carte</u> : 85-21 <u>Commune</u> : Champagné-les-Marais <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 est <u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> X </div> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Privée et PIMP <u>Surface</u> : 5 à 10 ha</p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p> <p>ZNIEFF : Type I 5055-0021 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : X <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : pâturage et fauche des bossis</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite			X	Roselière sèche :	% eau libre :	20 %
Masette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	X	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :		Eau de mer :
Joncs			X			
Scirpe mar.	X			Ligneux : Tamaris et épineux sur bossis et bord de jas		
Baldingère						
Marisque				Milieux périphériques : culture et prairie naturelle		

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> : Pélodyte ponctué Rainette méridionale disparue	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> : <i>Lestes macrostigma</i>
----------------------------	---	---------------------	--

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Grèbe castagneux	Reproducteur ?		
Canard colvert	Reproducteur		
Sarcelle d'été	Reproducteur régulier		
Bihoreau gris	Régulier en alimentation		
Héron pourpré	Régulier en alimentation		
Poule d'eau	Reproducteur		
Râle d'eau	Reproducteur ?		
Marouette p.	Migrateur		
Gorgebeleur à m.	Reproducteur		
Cisticole des J.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Canaux de Champagné <u>Commune</u> : Champagné-les-Marais</p> <p><u>Code carte</u> : 85-22 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 est <u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="border-right: 1px dashed black; width: 15px; height: 15px;"></div> <div style="border-right: 1px dashed black; width: 15px; height: 15px; text-align: center; font-size: 8px;">X</div> <div style="border-right: 1px dashed black; width: 15px; height: 15px;"></div> </div> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Syndicale <u>Surface</u> : environ 10 km de linéaire de bord de canaux. Soit 5 ha.</p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p> <p><u>ZNIEFF</u> : <u>ZSC</u> : <u>ZPS</u> : <u>ZICO</u> : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : Pêche : Autre :</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Destruction lors des travaux de restauration du réseau hydraulique et traitement chimique en bordure de cultures.</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :
Massette			X	Ponctuellement en eau :	X
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs			X	Ligneux :	
Scirpe mar.		X			
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : culture et très rare prairie naturelle	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> : Pélodyte ponctué Rainette méridionale	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Poule d'eau	Reproducteur		
Cisticole des J.	Reproducteur		
Gorgebleue à m.	Reproducteur		
Phragmite des J.	Migrateur et reproducteur possible		
Rousserolle effar.	Reproducteur		
Bruant des ros	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : L'Epine nord et sud <u>Commune</u> : Champagné-les-Marais Puyravault <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 est</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-23 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<p><u>Informateur</u> : Emmanuel JOYEUX <u>Structure</u> : ONCFS RN Baie de l'Aiguillon partie Vendée</p>
<p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : DPM et syndicale <u>Surface</u> : 5000 m²</p>	<p>ZNIEFF : Type I 5055-0011 ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : X <u>Statut réglementaire de protection</u> : Réserve naturelle pour la partie Sud</p>	

Activités humaines :

Agricoles :

Exploitation des roseaux : Non

Chasse :

Pêche :

Autre :

Menaces et mesures de gestion souhaitables :

Retrait des laisses de mer sur la partie sud du site.

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :
Masette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :
Grands carex				Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre : X
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer : X
Joncs				Ligneux :	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : estuaire et culture	
Baldingère					
Marisque					

Flore remarquable :

Amphibiens :

Pélodyte ponctué
Rainette méridionale

Mammifères :

Loutre d'Europe

Autres :

<p><u>Avifaune</u> :</p> Cisticole des J. Gorgebleue à m. Rousserolle effar. Rousserolle turdo. Bruant des ros.	<p><u>Statut</u> :</p> Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
---	---	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : La Prée Mizotière <u>Commune</u> : Puyravault</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 est</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : CEL <u>Surface</u> : environ 2 ha en cours de création</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-24 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Emmanuel JOYEUX <u>Structure</u> : ONCFS RN Baie de l'Aiguillon partie Vendée</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre :</p>		<p>ZNIEFF : ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> : Limite de Réserve naturelle</p>
		<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Roselière expérimentale en cours de création.</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite		X		Roselière sèche :	% eau libre :
Massette				Ponctuellement en eau :	Eau douce :
Grands carex				Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre : X
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs					
Scirpe mar.			X	Ligneux :	
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : culture et estuaire	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> : Pélodyte ponctué	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Gorgebleue à m.	Reproducteur		
Rousserolle effar.	Reproducteur		
Tadorne de Belon	Reproducteur dans les digues de bordure		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<u>Site</u> : Pétré <u>Commune</u> : Moreilles <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 est <u>Coordonnées GPS</u> : <u>Type de propriété</u> : Privée <u>Surface</u> : 2 ha	<u>Code carte</u> : 85-25 <u>Départ</u> : Vendée <u>Cadran</u> : 	<u>Informateur</u> : Alain THOMAS <u>Structure</u> : - <u>ZNIEFF</u> : Type I 5055-0022 <u>ZSC</u> : X <u>ZPS</u> : X <u>ZICO</u> : X <u>L 146.6</u> : <u>Statut réglementaire de protection</u> :
--	--	---

Activités humaines :

Agricoles :

Exploitation des roseaux :

Chasse :

Pêche :

Autre :

Menaces et mesures de gestion souhaitables :

Roselière sèche de déprise agricole sans grand intérêt biologique.

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	X	% eau libre : 0 %
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :		Eau douce :
Massette				Régulièrement en eau :		Eau saumâtre :
Grands carex			X	Inondation permanente :		Eau de mer :
Iris f. a.						
Joncs			X	Ligneux :		
Scirpe mar.						
Baldingère						
Marisque				Milieus périphériques :		

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> : Cisticole des J.	<u>Statut</u> : Reproducteur	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
---------------------------------------	---------------------------------	-------------------	-----------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Canal de Sèvre et Vienne <u>Commune</u> : Moreilles</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 est</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Syndicale <u>Surface</u> : 1 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-26 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche : X</p> <p>Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type II 5076 ZSC : ZPS : ZICO : X L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
		<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>

<p>Hélophytes Domine Taches Présent</p> <p>Phragmite X</p> <p>Massette</p> <p>Grands carex</p> <p>Iris f. a.</p> <p>Joncs</p> <p>Scirpe mar.</p> <p>Baldingère</p> <p>Marisque</p>	<p>Roselière sèche :</p> <p>Ponctuellement en eau :</p> <p>Régulièrement en eau : X</p> <p>Inondation permanente :</p> <p>Ligneux :</p> <p>Milieux périphériques : route, culture, prairie naturelle</p>	<p>% eau libre :</p> <p>Eau douce :</p> <p>Eau saumâtre :</p> <p>Eau de mer :</p>
--	--	---

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Poule d'eau</p> <p>Rousserolle effar.</p> <p>Bruant des ros.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Canal des 5 abbés <u>Commune</u> : Chaillé-les-Marais</p> <p><u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : inconnue <u>Surface</u> : 5000 m²</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-27 <u>Départ</u> : Vendée</p> <p><u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre :</p>	<p>ZNIEFF :</p> <p>ZSC :</p> <p>ZPS :</p> <p>ZICO : X</p> <p>L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>	
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Roselière se développant dans les fossés de pied de digues du canal des 5 abbés menacé de comblement.</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite		X		Roselière sèche :	% eau libre : 20 %
Massette	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente : X	Eau de mer :
Joncs		X			
Scirpe mar.				Ligneux : Frênes, saules et épineux	
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : route, digue plus ou moins boisée et culture	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Poule d'eau</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
---	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Quaireau <u>Commune</u> : L'Ile-d'Elle <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Entreprise recyclage papier <u>Surface</u> : 1,5 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-28 <u>Départ</u> : Vendée <u>Cadrant</u> :</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> + </div>	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre : bassin de décantation d'effluents industriels</p>		<p>ZNIEFF :</p> <p>ZSC :</p> <p>ZPS :</p> <p>ZICO :</p> <p>L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	60 %
Massette		X		Ponctuellement en eau :	Eau douce :	« X »
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.			X	Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs			X	Ligneux : Frênes, saules		
Scirpe mar.				Milieux périphériques : route, digue plus ou moins boisée et usine		
Baldingère						
Marisque						

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Poule d'eau</p> <p>Foulque macroule</p> <p>Canard colvert</p> <p>Gorgebelem à m.</p> <p>Cisticole des J.</p> <p>Bouscarle de C.</p> <p>Phragmite des J.</p> <p>Rousserolle effar.</p> <p>Bruant des ros.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Etang de La Sablière <u>Commune</u> : <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Inconnue <u>Surface</u> : 1,5 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-29 <u>Départ</u> : Vendée <u>Cadrant</u> :</p> <div style="text-align: center;">  </div>
--	---

<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
--

<p>ZNIEFF : Type I 5056-0003 ZSC : X ZPS : ZICO : X L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
--

<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : Pêche : X Autre :</p>

<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Forte pression humaine touristique et loisir sur l'ensemble de l'étang. La création d'un plan d'eau endigué a provoqué, début des années 1990 la destruction d'une partie de la roselière.</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent			
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :	30 %
Massette		X		Ponctuellement en eau :	Eau douce :	X
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :	
Iris f. a.			X	Inondation permanente :	Eau de mer :	
Joncs			X	Ligneux : Aulnes glutineux, Frênes, saules et épineux		
Scirpe mar.				Milieux périphériques : route, habitations culture		
Baldingère						
Marisque						

<p><u>Flore remarquable</u> :</p>

<p><u>Amphibiens</u> :</p>

<p><u>Mammifères</u> :</p>

<p><u>Autres</u> :</p>

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Râle d'eau Foulque m. Rousserolle effar. Bruant des ros.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
---	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Les Petits Marais <u>Commune</u> : L'Ile-d'Elle <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Communale <u>Surface</u> : 2 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-30 <u>Départ</u> : Vendée <u>Cadrant</u> :</p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>	

ZNIEFF : Type I 5056-0013
ZSC : X
ZPS : X
ZICO : X
L 146.6 :
Statut réglementaire de protection :

Activités humaines :

Agricoles :

Exploitation des roseaux : Non

Chasse : X
Pêche :
Autre :

Menaces et mesures de gestion souhaitables :

Remblaiement d'une bonne partie du site.

Restauration nécessaire ainsi que la préservation de la quiétude du site.

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre : 0 %
Massette		X		Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs					
Scirpe mar.				Ligneux : Aulne glutineux, frêne, orme champêtre et épineux	
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : route, déchetterie et culture	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Râle d'eau Héron pourpré Bouscarle de C. Phragmite des J. Rousserolle effar. Rousserolle turdo Cisticole des J. Bruant des ros. Busard des ros.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur occasionnel Reproducteur Reproducteur Reproducteur disparu</p>
<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Soulisse <u>Commune</u> : L'Ile-d'Elle <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Inconnue <u>Surface</u> : 500 m²</p>	<p><u>Code carte</u> : 85-31 <u>Départ</u> : Vendée <u>Cadrant</u> :</p> <div style="text-align: center;"> <table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 40px; height: 40px;"> <tr><td style="border: none;"> </td><td style="border: none;"> </td></tr> <tr><td style="border: none;"> </td><td style="border: none; text-align: center;">X</td></tr> </table> </div>				X	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> : -</p>
	X					
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre :</p>		<p>ZNIEFF : Type I 5056-0013 ZSC : ZPS : ZICO : X L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>				
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Site en cours de comblement.</p>						

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre : 0 %
Massette				Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs				Ligneux : Frênes, saules et épineux	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : route, culture	
Baldingère					
Marisque					

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> : Râle d'eau Phragmite des J. Rousserolle effar. Bruant des ros.	<u>Statut</u> : Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
--	---	-------------------	-----------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Maroc <u>Commune</u> : St Miche-en-l'Herm <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1328 Est</p> <p><u>Code carte</u> : 85-32 <u>Départ</u> : Vendée <u>Cadran</u> : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="text-align: center;">X</td></tr></table></p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Domaine Public aritime <u>Surface</u> : 500 m²</p>	X	<p><u>Informateur</u> : Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> :</p> <hr/> <p>ZNIEFF : Type I ZSC : X ZPS : X ZICO : X L 146.6 : X</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> : Réserve naturelle pour partie</p> <hr/> <p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>
X		
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse : en bordure immédiate Pêche : Autre :</p>		

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce :
Massette				Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre : X
Grands carex				Inondation permanente :	Eau de mer :
Iris f. a.					
Joncs				Ligneux :	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : Culture et digue de front de mer d la Baie et friche à <i>Elymus pignantus</i>	
Baldingère					
Marisque					

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> : Pélodyte ponctué	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Grèbe castagneux	Hivernant		
Cisticole des j.	Reproducteur zone de chiendent		
Rousserolle effar.	Reproducteur		
Phragmite des J.	Migrateur		
Bruant des ros.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Bassins des Enfrenaux et du Brault <u>Code carte</u> : 17-1 et 17-1' <u>Commune</u> : Marans <u>Départ</u> : Charente-Mar. <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Ouest <u>Cadran</u> :</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> : </p> <p><u>Type de propriété</u> : Institution Interdépart. Du bassin de la Sèvre Niortaise et privée <u>Surface</u> : 2 ha de roselière. Total bassins : 39 ha</p>	<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER <u>Structure</u> : LPO 17</p> <p>ZNIEFF : ZSC : ZPS : X ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Activités humaines</u> : Bassin d'épandage de vase de curage</p> <p>Agricoles : Non</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Les roselières se développent dans certains bassins, les interventions en période de reproduction peuvent être néfastes aux espèces installées.</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :
Massette				Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs				Ligneux :	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : Cultures, prairies, rivière et canaux	
Baldingère					
Marisque					

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
	Pélodyte ponctué Rainette méridionale	Loutre d'Europe	

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Canard souchet Canard colvert Cisticole des j. Rousserolle effar Rousserolle turdo Gorgebleue à m. Phragmite des j.	Reproducteur à confirmer Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur (Enfrenaux, et ? au Brault) Reproducteur des digues Migrateur		Les vasières et plans d'eau libre des bassins accueillent de nombreux oiseaux d'oiseau en migration ou nidification (limicoles, anatidés...)

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Montifaut <u>Code carte</u> : 17-2 <u>Commune</u> : Charron <u>Départ</u> : Charente-maritime <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Ouest <u>Cadran</u> :</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> : </p> <p><u>Type de propriété</u> : Conservatoire des l'Espace Littoral et Riv. Lac. <u>Surface</u> : 5500 m²</p> <p>Potential de 1 à 3 ha</p>	<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER</p> <p><u>Structure</u> : LPO 17</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Fauche d'une partie</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre :</p>	<p>ZNIEFF :</p> <p>ZSC :</p> <p>ZPS : X</p> <p>ZICO :</p> <p>L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>L'acquisition par le CEL semble bénéfique pour ces terrains. Toutefois, il serait intéressant de protéger la roselière du bétail.</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :
Phragmite	X			Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Massette				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Grands carex		X		Inondation permanente :	Eau de mer :
Iris f. a.					
Joncs				Ligneux :	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : Cultures et prairies naturelles	
Baldingère					
Marisque					

<p><u>Flore remarquable</u> :</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Péloodyte ponctué Rainette méridionale Grenouilles « verte »</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
-----------------------------------	--	----------------------------	------------------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Busard des ros.</p> <p>Cisticole des j.</p> <p>Gorgebleue à m.</p> <p>Bouscarle de Cetti</p> <p>Phragmite des j.</p> <p>Rousserolle effar.</p> <p>Bruant des ros.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur et dortoir hivernal (max. 80)</p> <p>Reproducteur hivernant</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur et hivernant</p> <p>Migrateur</p> <p>Reproducteur</p> <p>Reproducteur et hivernant</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
---	---	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Cuvette de Nuaillé <u>Code carte</u> : 17-4 <u>Commune</u> : Nuaillé, Le Gué, St Sauveur <u>Départ</u> : Charente-maritime <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1429 Est <u>Cadrant</u> :</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : communale <u>Surface</u> : 4 ha</p>	<p><u>Informateur</u> : Jean-Pierre GUERET</p> <p><u>Structure</u> : LPO Marais Poitevin</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Pâturage collectif plurispécifique</p> <p>Exploitation des roseaux : Non mais fauche occasionnelle pour limiter l'extension de la roselière.</p> <p>Chasse : X Pêche : X Autre : Convention de gestion PIMP / WWF / LPO</p>	<p>ZNIEFF :</p> <p>ZSC :</p> <p>ZPS : X ZICO : L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>La gestion hydraulique de la cuvette de Nuaillé va dans le sens de l'assèchement. Hors ces milieux tourbeux ont tendance à se tasser (plusieurs cm/an). Les marais communaux concernés sont sous convention PIMP/WWF/LPO. A travers ces conventions et en relation avec les partenaires et usagers (SHYNA, UNIMA, OPA, élus, usagers...) une proposition de gestion va être enclenchée par le DOCOB Marais Poitevin. Menace : hydraulique</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite		X		Roselière sèche :	% eau libre :
Masette			X	Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Grands carex			X	Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre :
Iris f. a.			X	Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs		X		Ligneux :	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : Le Curé et prairies naturelles humides (communaux)	
Baldingère	X				
Marisque					

<p><u>Flore remarquable</u> :</p> <p>Iris spuria</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Grenouille verte Grenouille agile Crapaud commun Pélobate ponctué</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p> <p>Loutre d'Europe Campagnol amphibie</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
--	--	---	------------------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Héron pourpré Héron cendré Butor étoilé Aigrette garzette Héron garde b. Cygne tuberculé Canard colvert Sarcelle d'été Busard des ros. Râle d'eau Bécassine des m.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Alimentation Alimentation Hivernant Alimentation Alimentation Reproducteur Reproducteur Reproducteur ? Reproducteur Reproducteur ? Migrateur hivernant</p>	<p><u>AXvifaune</u> :</p> <p>Râle des genêts Cisticole des j. Phragmite des j. Bruant des ros.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur Reproducteur Reproducteur ? Reproducteur</p>
--	--	---	--

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Passage de La Ronde <u>Code carte</u> : 17-5 <u>Commune</u> : La Ronde <u>Départ</u> : Charnet-matitime <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Est <u>Cadran</u> :</p>	<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER <u>Structure</u> : LPO 17</p>
<p><u>Coordonnées GPS</u> : </p> <p><u>Type de propriété</u> : Privée <u>Surface</u> : 4000 m²</p>	<p>ZNIEFF : ZSC : ZPS : X ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : X Pêche : Autre :</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>On trouve 2 parcelles intéressantes : - 1 avec (2x20m) x 100 m = 4000 m² qui ne semble pas avoir d'intervention, - 1 prairie de fauche où les phragmites sont résiduels</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :
Phragmite	X			Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Massette			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Grands carex		X		Inondation permanente :	Eau de mer :
Iris f. a.					
Joncs				Ligneux :	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : Culture et levée boisées canal	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> : Bouscarle de C. Cisticole des j. Rousserolle effar. Bruant des ros.	<u>Statut</u> : Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
---	---	-------------------	-----------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Boucles de Sèvre intérieures <u>Commune</u> : Marans <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Ouest</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : DPM <u>Surface</u> : roselière rivulaire en cumul 5 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 17-6 <u>Départ</u> : Charente-mar. <u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> + + </div>	<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER <u>Structure</u> : LPO 17</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Pâturage de certaines parties Exploitation des roseaux : Non</p> <p>Chasse : Pêche : Autre :</p>	<p><u>ZNIEFF</u> : <u>ZSC</u> : <u>ZPS</u> : X <u>ZICO</u> : <u>L 146.6</u> : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> : Pâturage des roselières rivulaires.</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :
Masette				Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Grands carex			X	Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre : X
Iris f. a.				Inondation permanente : X	Eau de mer :
Joncs					
Scirpe mar.				Ligneux : Prunelliers Tamaris, Aubépine	
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : Prairie cultures rivière et canaux	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> : Pélodyte ponctué Grenouille verte Rainette méridionale	<u>Mammifères</u> : Loutre d'Europe	<u>Autres</u> :
----------------------------	---	--	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Tadorne de Belon	Reproducteur		
Canard colvert	Reproducteur		
Busard des ros.	Reproducteur		
Gorgebleue à m.	Reproducteur		
Phragmite des j.	Migrateur		
Rousseolle effar.	Reproducteur		
Rousserolle turdo.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Sèvre amont de Marans <u>Commune</u> : Marans, Taugon SQt Jean-de-Liversay <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Ouest et Est</p>	<p><u>Code carte</u> : 17-7 <u>Départ</u> : Charente-mar. <u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : DPF <u>Surface</u> : 2,1 ha roselière rivulaire en plusieurs parties</p>	<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER <u>Structure</u> : LPO 17</p>

Activités humaines :

Agricoles :

Exploitation des roseaux :

Chasse : X
 Pêche : X
 Autre :

ZNIEFF :
 ZSC :
 ZPS : X
 ZICO :
 L 146.6 :
Statut réglementaire de protection :

Menaces et mesures de gestion souhaitables :

Culture des berges

Proximité de routes

Fauche des accotements de routes

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre :
Masette			X	Ponctuellement en eau :	Eau douce :
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.			X	Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs			X	Ligneux :	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : Rivière, route, cultures	

Flore remarquable :

Amphibiens :

Mammifères :

Loutre d'Europe

Autres :

<p><u>Avifaune</u> :</p> Poule d'eau Foulque macroule Canard colvert Bouscarle de C. Cisticole des j. Rousserolle effar.	<p><u>Statut</u> :</p> Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur Reproducteur	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
---	---	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Marais Gautier <u>Commune</u> : La Ronde <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Est</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Inconnue <u>Surface</u> : roselière linéaire 5 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 17-8 <u>Départ</u> : Charente-mar. <u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER LPO 17 Alain THOMAS</p> <p><u>Structure</u> :</p> <p>ZNIEFF : ZSC : ZPS : X ZICO : L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse : Pêche : Autre :</p>		<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Développement des boisements</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		% eau libre :
Phragmite	X			Roselière sèche :	
Massette				Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.		X		Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs				Ligneux :	
Scirpe mar.				Milieux périphériques :	
Baldingère					
Marisque					

<p><u>Flore remarquable</u> :</p> <p><i>Scirpus lacustris ssp tabernaemontani</i></p> <p><i>Tehelyptris palustris</i></p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
---	----------------------------	----------------------------	------------------------

Avifaune :

Héron pourpré : Nicheur des boisements du complexe d'habitats de la Caillaude. Une des plus belles héronnières à Hérons pourprés du Marais Poitevin, a protégé absolument.

Attention action Life mené par Union des Marais Mouillés dans le cadre du Life Marais Poitevin, dont la mise en œuvre nécessitera un accompagnement environnemental particulièrement intense pour éviter tout dommage sur la héronnière, ce qui est très compromis au vu du projet de restauration par lui même.

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Canal maritime <u>Commune</u> : Marans <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Ouest 1329 Est</p> <p><u>Code carte</u> : 17-9 <u>Départ</u> : Charente-mar. <u>Cadran</u> : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="text-align: center;">X</td></tr></table></p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : DPF <u>Surface</u> : 1,5 ha roselière linéaire</p>	X	<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER</p> <p><u>Structure</u> : LPO 17</p> <p><u>ZNIEFF</u> : <u>ZSC</u> : <u>ZPS</u> : X <u>ZICO</u> : <u>L 146.6</u> : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
X		
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse : Pêche : X Autre :</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Fauche de la roselière.</p> <p>Développement des boisements.</p>	

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce : en hiver
Massette				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre : en été
Grands carex			X	Inondation permanente : X	Eau de mer :
Iris f. a.					
Joncs				Ligneux : Frêne Orme Peupliers	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : Prairies naturelles	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Bouscarle de C. Cisticole des j.	Reproducteur Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Canal Marans – La Rochelle <u>Commune</u> : Marans et Andilly <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Ouest</p> <p><u>Code carte</u> : 17-10 <u>Départ</u> : Charente-mar. <u>Cadran</u> : <table border="1" style="display: inline-table; text-align: center; width: 30px; height: 30px;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td>X</td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table></p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Inconnue <u>Surface</u> : Roselière linéaire de 8500 m²</p>					X					<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER</p> <p><u>Structure</u> : LPO 17</p> <hr/> <p><u>ZNIEFF</u> :</p> <p>ZSC :</p> <p>ZPS :</p> <p>ZICO :</p> <p>L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p> <hr/> <p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Fauche.</p>
	X									
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : Exploitation des roseaux : Probablement fauché pour donner 'accès à l'eau au pêcheurs, sur la rive où les roseaux sont absent.</p> <p>Chasse : Pêche : X Autre :</p>										

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Massette			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Grands carex			X	Inondation permanente : X	Eau de mer :
Iris f. a.					
Joncs				Ligneux : Prunelliers Aubépine Peupliers	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque				Milieux périphériques : Culture, voix ferrée	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Poule d'eau Bouscarle de C. Rousserolle effar.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Reproducteur Reproducteur Reproducteur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Canal de La Banche <u>Commune</u> : Charron, Marans St Jean-de-L., Taugon <u>Carte IGN 1/25000</u> :</p> <p style="text-align: right;"><u>Code carte</u> : 17-11 <u>Départ</u> : Charente-mar</p> <p style="text-align: center;"><u>Cadran</u> : </p> <p><u>Coordonnées GPS</u> :</p> <p><u>Type de propriété</u> : Syndicale <u>Surface</u> : Roselière linéaire 9 500 m²</p> <p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre :</p>	<p><u>Informateur</u> : Fabien MERCIER</p> <p><u>Structure</u> : LPO 17</p> <hr/> <p><u>ZNIEFF</u> :</p> <p>ZSC :</p> <p>ZPS :</p> <p>ZICO :</p> <p>L 146.6 :</p> <p><u>Statut réglementaire de protection</u> :</p> <hr/> <p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p>
--	---

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		% eau libre :
Phragmite	X			Roselière sèche :	
Massette			X	Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Grands carex			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.			X	Inondation permanente : X	Eau de mer :
Joncs			X	Ligneux : Discontinus aubépine prunelliers frêne	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : cultures, prairies	
Baldingère					
Marisque					

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Poule d'eau	Reproducteur		
Bouscarle de C.	Reproducteur		
Cisticole des j.	Reproducteur		
Rousserolle effar.	Reproducteur		

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Monégrier <u>Commune</u> : St Hilaire-la-Palud <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1428 Est</p>	<p><u>Code carte</u> : 79-01 <u>Départ</u> : Deux Sèvres <u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Odile CARDOT Xavier FICHET</p>
<p><u>Coordonnées GPS</u> : Lambert II étendu : 364.475 / 2147.100 <u>Type de propriété</u> : Privée <u>Surface</u> : 2,8 ha</p>		<p><u>Structure</u> : GODS</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre : peupleraies, jachères</p>		<p>ZNIEFF : Type II 609 ZSC : FR 400446 ZPS : FR 5410100 ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>

<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>Populiculture</p> <p>Acquisition conservatoire souhaitable</p>
--

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre : 10 % réseau tertiaire
Phragmite		X			
Massette			X	Ponctuellement en eau :	X
Grands carex	X			Régulièrement en eau :	Eau douce : X
Iris f. a.			X	Inondation permanente :	Eau saumâtre :
Joncs					Eau de mer :
Scirpe mar.				Ligneux : Frêne, peuplier	
Baldingère		X		Milieux périphériques : prairies hygrophiles	
Marisque					

<p><u>Flore remarquable</u> :</p> <p>Euphorbe des marais</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Grenouille agile et groupe verte</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p> <p>Chevreuil Loutre d'Europe Musaraigne aquatique</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
--	--	--	------------------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Busard des ros. Rousserolle effar. Bouscarle de C.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Nicheur probable Nicheur (2 – 3 couples) Nicheur (2 – 3 couples)</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Marichet <u>Commune</u> : Prin-Deyrançon <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1529 O</p> <p><u>Code carte</u> : 79-02 <u>Départ</u> : Deux-Sèvres <u>Cadran</u> : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="text-align: center;">X</td></tr></table></p> <p><u>Coordonnées GPS</u> : Lambert II étendu : 370.218 / 2138.685 <u>Type de propriété</u> : privée <u>Surface</u> : 0,3 ha</p>	X	<p><u>Informateur</u> : Odile CARDOT Xavier FICHET</p> <p><u>Structure</u> : GODS</p> <p>ZNIEFF : Type I 104 ZSC : FR 400446 ZPS : FR 5410100 ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
X		
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles :</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre : Loisirs, peupleraies</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>- Assèchement, enfrichement</p> <p>- Acquisition conservatoire et / ou gestion adaptée via contrat Natura 2000</p>	

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Description	%	Notes
Phragmite	X			Roselière sèche :		80% (mare)
Massette				Ponctuellement en eau :		Eau douce : X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :		Eau saumâtre :
Iris f. a.			X	Inondation permanente : X		Eau de mer :
Joncs			X	Ligneux : peuplier, saule, frêne, aulne		
Scirpe mar.				Milieux périphériques : jardin, jachères, saulaies		
Baldingère						
Marisque			X			

<p><u>Flore remarquable</u> :</p> <p><i>Listera ovata</i> Orchis homme pendu</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Grenouille verte et agile</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
---	---	----------------------------	------------------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Rousserolle effar.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>nicheur</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	---------------------------------------	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<u>Site</u> : Les Tourbières <u>Commune</u> : Prin-Deyrançon <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1529 O	<u>Code carte</u> : 79-03 <u>Départ</u> : Deux-Sèvre <u>Cadrant</u> : <table border="1" style="display: inline-table; text-align: center; width: 40px; height: 40px;"> <tr><td> </td><td>X</td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>		X								<u>Informateur</u> : Odile CARDOT Xavier FICHET <u>Structure</u> : GODS
	X										
<u>Coordonnées GPS</u> : Lambert II étendu : 369.510 / 2139.590 <u>Type de propriété</u> : Privée en cours d'acquisition par le CREN PC <u>Surface</u> : 4,7 ha	ZNIEFF : Type I 104 ZSC : FR 400446 ZPS : FR 5410100 ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :										
<u>Activités humaines</u> : Agricoles : maïsiculture Exploitation des roseaux : Chasse : Pêche : Autre : Loisir, peupleraies	<u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> : - Assèchement, enfrichement - Acquisition conservatoire et/ou gestion adaptée via contrats Natura 2000										

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre : 65 % (mare)
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Massette				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Grands carex			X	Inondation permanente : X	Eau de mer :
Iris f. a.			X		
Joncs				Ligneux : peuplier, saule, frêne, aulne	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque		X		Milieux périphériques : peupleraies, maïsiculture, tourbière	

<u>Flore remarquable</u> : Listera ovata Hottonie des marais Molinie	<u>Amphibiens</u> : Grenouille groupe verte et grenouille agile Triton palmé	<u>Mammifères</u> : Sanglier Chevreuil	<u>Autres</u> : Anguille
---	---	--	---------------------------------

Avifaune :	Statut :	Avifaune :	Statut :
Grèbe castagneux Busard des roseaux Milan noir Faucon hobereau Martin pêcheur Bouscarle de C.			

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Marais du Bourdet (tourbière) <u>Code carte</u> : 79 04 <u>Commune</u> : Amuré + Le Bourdet <u>Départ</u> : Deux Sèvres <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1529 O <u>Cadran</u> : </p> <p><u>Coordonnées GPS</u> : Lambert II étendu : 373.255 / 2141.765 <u>Type de propriété</u> : CREN Poitou Charentes <u>Surface</u> : 3,7 ha</p>	<p><u>Informateur</u> : Xavier FICHET</p> <p><u>Structure</u> : GODS</p> <hr/> <p>ZNIEFF : Type I 152 ZSC : FR 400446 ZPS : FR 5410100 ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p> <hr/> <p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assèchement (dysfonctionnement de la tourbière) - Fermeture par boisement - Gestion de l'eau - Réouverture « ciblée »
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : maïsiculture</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse : oui Pêche : Autre : Loisir, peupleraies</p>	

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :15 %
Phragmite	X			Ponctuellement en eau :	Eau douce : X
Massette				Régulièrement en eau : X	Eau saumâtre :
Grands carex		X		Inondation permanente :	Eau de mer :
Iris f. a.					
Joncs			X	Ligneux : peuplier, saule, frêne, aulne, chêne	
Scirpe mar.					
Baldingère					
Marisque	X			Milieux périphériques : prairie hygrophile, cultures	

<p><u>Flore remarquable</u> :</p> <p>Listera ovata</p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Grenouille groupe verte et grenouille agile</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p> <p>Chevreuril</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
--	---	--	------------------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Busard des roseaux Faucon hobereau Martin pêcheur Bouscarle de C. Rousserolle effar.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>Nicheur (2 – 3 couples) Nicheur (2 – 3 couples)</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	---	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Marais (Fiche I) <u>Code carte</u> : 79-05 <u>Commune</u> : St Georges-de-Rex <u>Départ</u> : Deux sèvres <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1528 O <u>Cadran</u> : </p>	<p><u>Informateur</u> : Odile CARDOT Xavier FICHET <u>Structure</u> : GODS</p>
<p><u>Coordonnées GPS</u> : Lambert II étendu : 371.591 / 2146.399 <u>Type de propriété</u> : privé <u>Surface</u> : 0,8 ha</p>	<p>ZNIEFF : Type II 609 ZSC : FR 400446 ZPS : FR 5410100 ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : maïsiculture</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse : Pêche : Autre : peupleraies</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <p>- Peupleraie intensive - Acquisition conservatoire</p>

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre :5 % (réseau tertiaire)
Phragmite				Roselière sèche :	
Massette				Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.			X	Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs			X		
Scirpe mar.				Ligneux : 0	
Baldingère		X		Milieux périphériques : peupleraies, prairie hygrophile, mégaphorbiais	
Marisque					

<p><u>Flore remarquable</u> :</p> <p>Pigamont jaune <i>Thelyp teris palustris</i></p>	<p><u>Amphibiens</u> :</p> <p>Grenouille groupe verte et grenouille agile</p>	<p><u>Mammifères</u> :</p> <p>Chevreuil</p>	<p><u>Autres</u> :</p>
--	--	---	------------------------

<p><u>Avifaune</u> :</p> <p>Bouscarle de C. Busard des ros.</p>	<p><u>Statut</u> :</p> <p>nicheur (1 – 2 couples) Nicheur possible (1 couple)</p>	<p><u>Avifaune</u> :</p>	<p><u>Statut</u> :</p>
--	--	--------------------------	------------------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Marais (fiche 2) <u>Code carte</u> : 79-06 <u>Commune</u> : St Georges-de-Rex <u>Départ</u> : Deux sèvres <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1528 O <u>Cadran</u> :</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> X </div> <p><u>Coordonnées GPS</u> : Lambert II étendu : 371.565 / 2146.459 <u>Type de propriété</u> : privée <u>Surface</u> : 0,25 ha</p>	<p><u>Informateur</u> : Odile CARDOT Xavier FICHET</p> <p><u>Structure</u> : GODS</p> <hr/> <p>ZNIEFF : Type II 609 ZSC : FR 400446 ZPS : FR 5410100 ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : maïsiculture</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse : Pêche : Autre : peupleraies</p>	<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peupleraie - Broyage annuel - Acquisition conservatoire

Hélophytes	Domine	Taches	Présent	Roselière sèche :	% eau libre : 5 % (réseau tertiaire)
Phragmite	X				
Massette				Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex		X		Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs				Ligneux : peupleraie	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : peupleraies, prairie hygrophile, mégaphorbiais	
Baldingère					
Marisque			X		

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
-------------------	-----------------	-------------------	-----------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<u>Site</u> : Les Grandes Mottines <u>Commune</u> : Le Vanneau <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1528 O	<u>Code carte</u> : 79-07 <u>Départ</u> : Deux sèvres <u>Cadran</u> : 	<u>Informateur</u> : Odile CARDOT Xavier FICHET <u>Structure</u> : GODS
<u>Coordonnées GPS</u> : Lambert II étendu : 371.785 / 2148.535 <u>Type de propriété</u> : privé <u>Surface</u> : 5,3 ha	ZNIEFF: Type II 609 ZSC: FR 400446 ZPS : FR 5410100 ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :	
<u>Activités humaines</u> : Agricoles : maïsiculture Exploitation des roseaux : Chasse : Pêche : Autre : peupleraies, jachères	<u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> : - Assèchement, enfrichement - Acquisition conservatoire et/ou gestion adaptée via contrats Natura 2000	

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite		X		Roselière sèche :	% eau libre : 15 % (réseau tertiaire)
Massette					
Grands carex		X		Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Iris f. a.			X	Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Joncs				Inondation permanente :	Eau de mer :
Scirpe mar.					
Baldingère		X		Ligneux : peuplier, saule, frêne, aulne	
Marisque				Milieux périphériques : prairies hygrophiles	

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> : Grenouille groupe verte et grenouille agile	<u>Mammifères</u> : Loutre d'Europe Chevreuil	<u>Autres</u> :
----------------------------	---	---	-----------------

<u>Avifaune</u> : Bouscarle de C. Rousserolle effar.	<u>Statut</u> : Nicheur (2 – 3 couples) Nicheur (2 – 3 couples)	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
--	---	-------------------	-----------------

FICHE RECENSEMENT 2004 DES ROSELIERES DU MARAIS POITEVIN

<p><u>Site</u> : Le Maras Galuchet <u>Commune</u> : Niort <u>Carte IGN 1/25000</u> : 1528 E</p> <p><u>Coordonnées GPS</u> : Lambert II étendu : 382.415 / 2151.090 <u>Type de propriété</u> : Ville de Niort <u>Surface</u> : 0,1 ha</p>	<p><u>Code carte</u> : 79-08 <u>Départ</u> : Deux Sèvres <u>Cadran</u> : <table border="1" style="display: inline-table; text-align: center; width: 40px; height: 40px;"> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td>X</td></tr> </table></p>				X
	X				
<p><u>Informateur</u> : Xavier FICHET</p>	<p><u>Structure</u> : GODS</p>				
<p><u>Activités humaines</u> :</p> <p>Agricoles : maïsiculture</p> <p>Exploitation des roseaux :</p> <p>Chasse :</p> <p>Pêche :</p> <p>Autre : Education à l'environnement</p>	<p>ZNIEFF: ZSC: FR 400446 ZPS : FR 5410100 ZICO : L 146.6 : <u>Statut réglementaire de protection</u> :</p>				
<p><u>Menaces et mesures de gestion souhaitables</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assèchement (envasement des fossés et canaux) - Fermeture par boisement - Gestion hydraulique - Réouverture « ciblée » souhaitable 					

Hélophytes	Domine	Taches	Présent		
Phragmite	X			Roselière sèche :	% eau libre : 0
Massette				Ponctuellement en eau : X	Eau douce : X
Grands carex				Régulièrement en eau :	Eau saumâtre :
Iris f. a.				Inondation permanente :	Eau de mer :
Joncs				Ligneux : peuplier, saule, frêne, aulne	
Scirpe mar.				Milieux périphériques : peupleraies, prairies, aulnaie-frênaie	
Baldingère					
Marisque					

<u>Flore remarquable</u> :	<u>Amphibiens</u> :	<u>Mammifères</u> :	<u>Autres</u> :
----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :	<u>Avifaune</u> :	<u>Statut</u> :
Bouscarle de C.			